

# Les 17 ODD

Mieux les comprendre pour mieux accompagner la décision publique et les transitions attendues

JUIN  
2022





**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
VIABLE  
ÉQUITABLE  
VIVABLE**



▶ 2015-2030

## INTRODUCTION

Ce guide a pour objectif d'expliquer les 17 Objectifs du développement durable (17 ODD) pour faire comprendre les grands enjeux qui traversent les transitions et les mutations (positives et négatives héritées), et celles attendues pour s'acheminer vers des territoires et des sociétés durables et résilients.

Du diagnostic à la planification des territoires, en passant par la programmation et les projets et actions, les cibles des 17 ODD offrent un champ d'innovation dans l'ingénierie technique, politique et sociale des territoires.



Pauvretés  
 Précarités  
**Grande  
 pauvreté**  
 Insécurité  
 Protection  
 sociale Accès  
 aux logements  
**Accès à la  
 propriété**  
 Vulnérabilités  
 multiples  
**Mobilisation  
 de la  
 microfinance  
 et accès aux  
 services  
 financiers  
 diversifiés**  
 Accès aux  
 services  
 de base  
**Résilience**

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS SOLIDAIRES

ÉLIMINER TOUTE FORME DE PAUVRETÉ

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

### DIMINUER DE MOITIÉ LE NOMBRE DE PAUVRES

En faisant disparaître la grande pauvreté et en diminuant de moitié le nombre de personnes en situation de fragilité économique, sociale, sanitaire, éducative, etc.

### PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

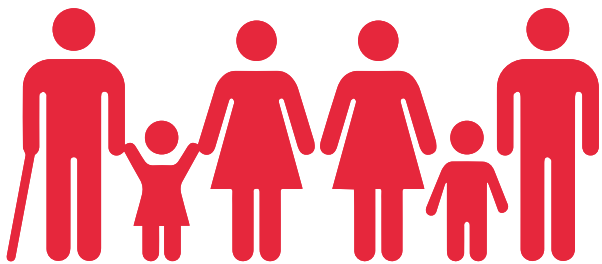
En mettant en place des systèmes et des mesures de protection sociale, y compris des socles de protection sociale pour tous.

### FACILITER L'ACCÈS AUX RESSOURCES, AUX SERVICES ET À LA PROPRIÉTÉ

En s'assurant qu'en particulier les pauvres et les personnes vulnérables aient les mêmes droits aux ressources économiques et naturelles, aux services de base, à la propriété et aux technologies et services financiers adéquats (ex. la microfinance).

### RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PAUVRES ET DES PERSONNES EN SITUATION VULNÉRABLE

En réduisant leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et aux autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.



Près de **15 %**  
de la **population vit sous  
le seuil de pauvreté  
monétaire**

Soit 1 102 euros par mois  
pour une personne vivant seule  
et de 2 314 euros pour un couple  
avec deux enfants âgés  
de moins de 14 ans

Environ **9 %**  
de la **population active**  
est en situation de  
pauvreté, dont **un tiers**  
sont des **jeunes**

**5 millions**  
de personnes vivent avec  
**855 €/mois**  
en France métropolitaine

Environ **33 %**  
des **familles  
monoparentales**  
sont pauvres

Près de **14 %**  
de pauvres sont  
**propriétaires de  
leur logement**

Presque **39 %**  
des **chômeurs**  
vivent sous le seuil  
de pauvreté

Cela concerne aussi  
près de 18% des  
travailleurs indépendants,  
7% des salariés,  
et 10% de retraités

Près de **32 % d'immigrés sont  
pauvres**, et particuliers ceux nés en  
Afrique (39%)

**11 %** des individus  
en ménages sont  
concernés par des  
multiples privations  
affectant leur  
bien-être  
(« pauvreté en conditions de  
vie », à savoir insuffisance  
des ressources, retards de  
paiement, restrictions de  
consommation, difficultés  
liées au logement)

En 2017, **9 %**  
des **ménages  
propriétaires  
d'un seul logement**  
sont pauvres,  
contre **58 %  
des ménages  
plutôt aisés**  
Uniquement 6%  
des ménages  
multipropriétaires sont  
pauvres

## 1 PAS DE PAUVRETÉ



## Les aspects à prendre en considération

## DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Aborder la question de la pauvreté et de la « grande pauvreté » autre que monétaire. Idem de la vulnérabilité des populations.
  - Caractériser la pauvreté multiformes
  - Rendre compte de la précarisation des classe moyennes dans certains territoires
  - Mettre en évidence les besoins de relier la question de la localisation du logement – emploi – mobilité dans le processus de vulnérabilité /précarités énergétiques
  - Donner la parole aux « pauvres », aux associations *ad hoc*... afin que le projet soit inclusif et puisse faciliter une réponse cohérente
- Intégrer des éléments de pérennisation de l'action à destination des populations les plus précaires, dans des domaines autres que l'action sociale
  - Prendre en considération la question des NTIC (« illectronisme ») dans la question de la pauvreté et les réponses
  - Analyser la question du « reste pour vivre »
  - Considérer les articulations positives / frictions possibles avec les autres 16 ODD, pour s'assurer des réponses transversales

	Faciliter l'accès à une <b>alimentation équilibrée</b> et à un <b>prix abordable</b> ; promouvoir des « <b>fermes urbaines</b> » tout en protégeant les exploitations agricoles familiales et de proximité		Permettre aux plus démunis d' <b>accéder à une offre adaptée de services publics, d'équipements, de commerces</b> (ex. « <b>supermarchés sociaux</b> ») et à la <b>propriété sans surendettement</b> , leur assurer des revenus dignes
	Consolider l'accès à la <b>protection sociale universelle</b> , et développer les aides pour faciliter, par exemple, les <b>mutuelles de santé collectives municipales ou intercommunales</b>		Prioriser la <b>production, l'accès et le maintien dans des logements et hébergements de toute nature, dignes, abordables et innovants</b> ; faciliter l'accès à la propriété via les <b>coopératives d'habitat</b> ; accompagner la <b>prévention des impayés habitat, ...</b>
	Développer la <b>connaissance sur la pauvreté multiforme, les vulnérabilités lors des pandémies, des crises financières et écologiques</b> et le développement durable ; développer des <b>actions contre l'illectronisme</b> »		Intégrer les plus vulnérables, et en particulier adultes en chômage dans les activités en lien avec la gestion et la diminution des déchets, le recyclage... Dans l'économie circulaire..
	Accompagner filles et femmes en situation de pauvreté dans la formation et la <b>création d'activités et de revenus pour leur émancipation</b> , et en particulier vers de nouvelles économies...		<b>Lutter contre l'exposition des plus vulnérables aux impacts du changement climatique, du fait de leur localisation logement / activité</b> , et les impliquer dans la création des dispositifs communautaires d'adaptation à ces changements
	Renforcer l'accompagnement des ménages vulnérables dans les bonnes pratiques concernant <b>les économies en eau et la protection de la ressource</b> ; développer des dispositifs communautaires de gestion de l'eau, ...		Permettre la <b>création d'activités en milieu urbain et rural</b> , en association avec les plus vulnérables afin de <b>protéger les lacs, les rivières, etc.</b>
	Prendre en considération les vulnérabilités énergétiques habitat-mobilité face au prix des énergies, et <b>expérimenter des aides selon les revenus / localisation des ménages</b> ; accompagner les « <b>mutuelles d'énergie</b> », ...		Développer avec les populations les moins intégrées, des « <b>plans participatifs bioclimatiques</b> », des « <b>économies sociales vertes</b> »
	Faciliter l' <b>entrée sur le marché des petits producteurs exploitations agricoles familiales et de proximité</b> ; promouvoir des emplois « <b>verts</b> » avec garanties sociales d'activité ; faciliter l'accès à la microfinance sociale pour des économies circulaires...		Fonder des <b>politiques de résorption participative des inégalités et de protection contre la violence, la délinquance, et la criminalité</b> de toute nature dans les quartiers fragiles.
	<b>Promouvoir des « petites industries sociales »</b> favorisant le développement durable et la résilience ; consolider le développement des entreprises de services aux ménages à vocation sociale et solidaire...		Élaborer de partenariats publics-privés-associatifs sous la forme de <b>pactes ou chartes économiques, sociales...</b> ; création de <b>Fonds d'investissement social collaboratifs d'innovation</b> contre la pauvreté...



## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### ACCÈS AUX DROITS

Charte nationale de l'accès aux droits, signée en 2017 par l'État (ministère de la Justice) et sept organisations d'entraide (Cimade, Fondation Abbé Pierre, Restos du Cœur, ATD Quart Monde, Rénadem, Secours catholique / Caritas France, Droits d'urgence). 300 Points d'accès aux droits (PAD) sont mis en action, entre autres dispositifs.



#### OBSERVATOIRE DES DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ

En 2018, le Département de la Gironde a mis en place un observatoire ayant pour objectif de produire des analyses partagées sur les déterminants de la pauvreté – précarité et son évolution. Leur dernier rendu, de 2017, concernait l'accès à la santé des personnes en situation de précarité.



#### MICROFINANCES

Pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi, l'Adie avec la Banque des territoires de la région Nouvelle-Aquitaine propose un système de microfinance personnalisée. Ex. pour la formation payante, pour faciliter une réparation de véhicule, etc.



#### LUTTE CONTRE « L'ILLECTRONISME »

Pour lutter contre « l'illectronisme » voici quelques initiatives : la plateforme « Administration + » (État) ; « Aidants Connect » (incubateur d'inclusions numériques) ; « Med Num » (une coopérative des acteurs de la médiation numérique).



### Dans la région



#### PAUVRETÉ RURALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Rencontre « Pauvreté et précarité en rural/2020. Démarche régionale créée en 2015 et financée par la région AURA, l'État et l'Union européenne, en association avec l'Université Lyon 2, l'Isara, entre autres. Résultat : un centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local fonctionne actuellement.



#### PAUVRETÉ ET ACCÈS À LA SANTÉ ET À L'ÉNERGIE

Après la Mutuelle municipale de santé, la Ville de Mornant a lancé en 2016 un dispositif de mutualisation de la fourniture d'énergie en articulation avec les habitants et les entreprises.



#### REVENU DE SOLIDARITÉ POUR LES JEUNES

Adopté en mars 2021, l'expérimentation du Revenu de solidarité jeune (RSJ) s'adresse aux 18-24 ans vivant en dessous du seuil de pauvreté (25%) dans la Métropole. Ils ne sont ni étudiants, ni en formation, sans travail et avec peu de ressources.



#### MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Navette électrique gratuite / Saint-Fons. Dès 2021, la Ville assure une desserte citoyenne accessible à tous et résiliente.



#### ENTREPRISES SOLIDAIRES

Dans le cadre de la dotation d'action territoriale de la Fondation Break Poverty (sous l'égide de Caritas France), la Ville de Romans-sur-Isère a pu mobiliser en 2019, 15 entreprises locales affectant 2% de leurs résultats nets à des projets associatifs (1 M€).





Diversité  
génétique  
**Agriculture  
paysanne**  
Recherches  
agronomiques  
**Savoirs  
traditionnels**  
Sécurité  
alimentaire  
**Production  
locale  
accessible**  
Bonne  
nutrition pour  
tous  
**Rapport coûts/  
calories**

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ÉLIMINER LA FAIM, AMÉLIORER LA NUTRITION  
ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions  
pour permettre de :

### ÉLIMINER LA FAIM ET LA MALNUTRITION

En permettant que chacun, en particulier les plus vulnérables, puisse accéder tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive, suffisante et abordable ; et mettre fin à toutes les formes de malnutrition à tous les âges (retards de croissance, émaciation, etc.)

### PROTÉGER L'AGRICULTURE NOURRICIÈRE ET LES PETITS AGRICULTEURS

En doublant la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les exploitations agricoles familiales et de proximité, les éleveurs et les pêcheurs et assurer l'accès aux terres, aux autres ressources productives, à la formation, aux services financiers, aux marchés...

### DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET RÉSILIENTE

En s'assurant qu'en particulier les pauvres et les personnes vulnérables aient les mêmes droits aux ressources économiques et naturelles, aux services de base, à la propriété et aux technologies et services financiers adéquats (ex. la microfinance).

### DIVERSIFIER ET PARTAGER LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

En préservant la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées ; favoriser l'accès aux savoirs traditionnels associés et le partage.





**3%** de la population en France sont **sous-alimentés**

**9%** des ménages renoncent à la consommation de protéines pour des raisons financières, en 2019

**20%** de l'alimentation en France est importé, et les agriculteurs français continuent de vieillir, sans relève assurée.

Près de **9%** de la surface agricole est dédié à l'agriculture biologique. Ce taux devrait être de **15% en 2022**.

**-0,3%** d'utilisation des **produits phytosanitaires** entre 2013 et 2018. L'objectif pour 2025 est de -50% (soit -6,7% par an).

**21%** des Français rencontreraient des **difficultés** pour **s'assurer trois repas sains par jour**. Ce taux passe à **48%** pour les ménages dont le **revenu net est inférieur à 1 200 € par mois**

Entre **2009 et 2019**, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a **doublé**. Mais **50% des personnes nécessitant cette aide** sont dans une situation de non-recours, parfois par manque d'accessibilité aux points de distribution des paniers.

**+13%** d'exploitations agricoles certifiées "bio" entre **2018 et 2019**. Cependant, la réduction des nuisances causées par les modes de production – agricoles ou industriels – reste partielle.



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Démontrer la situation actuelle et l'évolution de la sécurité alimentaire globale/locale (production, approvisionnement, dépendance, coûts...)
- Prendre en compte les effets sur le stock des terres productives assurant l'autonomie alimentaire de base du territoire.
- Mesurer quantitativement ou qualitativement l'intensité de l'insécurité alimentaire locale, et promouvoir des dires d'acteurs sociaux.
- Développer des cartographies spécifiques : « déserts alimentaires » dans les quartiers et communes, « foncier agricole de proximité sous tension ».
- Prendre en compte l'évolution dans le temps de l'artificialisation des sols et de l'insécurité alimentaire.
- Territorialiser les coûts du « panier de la ménagère », selon les territoires (ruraux, périurbains, urbains/centraux – périphériques, quartiers riches et pauvres...)
- Mesurer l'impact des coûts des énergies sur une alimentation de base et leurs différences entre territoires et entre ménages.
- Quelles frictions avec les autres ODD faut-il éviter ?

	Assurer l'accès aux aliments bio, aux prix accessibles et aux aides alimentaires (« sécurité social alimentaire »)		Assurer le maillage territorial d'une offre alimentaire de qualité et les points de distribution des paniers d'aide alimentaire ; et favoriser l'égalité d'accès aux terres, la transmission des exploitations
	Garantir l'accès à une alimentation suffisante et saine et lutter contre la « mal bouffe »		Protéger le foncier agricole ; développer des mailles de « supermarchés sociaux »
	Faciliter l'éducation/compréhension du « bien manger », de « bien cuisiner », du bon rapport « coût/calories »		Lutter contre le gaspillage tout au long de la chaîne alimentaire
	Encourager une approche de la spécificité des filles/femmes (enceinte, en allaitement, en vieillissement...) pour lutter contre la malnutrition		Diminuer les pollutions agricoles et agro-industrielles et préserver la diversité génétique
	Appuyer une agriculture alimentaire à faible consommation d'eau, s'assurer en parallèle de la protection des nappes phréatiques des diverses contaminations		Protection des rivières des pesticides, et de la sur-pêche
	Encourager les projets d'énergie renouvelable dans les exploitations agricoles ; intégrer la question énergétique dans l'équité alimentaire de base		Optimiser la productivité agricole selon le potentiel des agroécosystèmes (pratiques agroécologiques, etc.) ; boucler le cycle des nutriments afin de restituer aux sols ce qui a été utilisé
	Diversifier la production et les débouchés pour assurer l'équité et la résilience du système		Permettre à tous les habitants de disposer de choix diversifiés aux coûts accessibles pour une bonne nutrition (« supermarchés sociaux » ; « jardins potagers », « chèques alimentaires »)
	Reterritorialiser chaque maillon de la chaîne alimentaire en équilibrant filières longues et courtes, tout en assurant un partage équitable de la valeur		Développer des partenariats publics-privés-associatifs afin d'accompagner des investissements permettant la production et l'accès à une alimentation de qualité pour tous



## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### EPCI-COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE

Le Pays Terre de Lorraine et ATD Quart Monde, expérimentent des Projets alimentaires territoriaux (PAT) afin de permettre la relocalisation des agriculteurs, de l'agriculture et de l'alimentation par les circuits courts, les cantines. L'EPCI fonctionne comme une coopérative. Elle mène des actions et des expérimentations depuis 2015, comme des achats groupés de produits locaux via l'association « Emplettes et Cagettes », des formations dédiées à l'aide alimentaire, des accompagnements de projet d'agriculture sur les terres communales.



#### PARTENARIAT POUR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ÉQUITABLE

Dès 2017, des « États généraux de l'alimentation », mais aussi des « projets alimentaires territoriaux » se développent à l'initiative de l'État. Ils associent des producteurs, industries agroalimentaires, distributeurs, consommateurs, restauration collective, élus, partenaires sociaux, acteurs de l'économie

sociale, solidaire et de la santé, organisations non gouvernementales, associations caritatives et d'aide alimentaire à l'international, banques, assurances, citoyens, etc. Ces initiatives participent, à la mise en œuvre de systèmes alimentaires durables.



#### BAUX RURAUX POUR UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Le mouvement « Terre de liens » déploie une démarche mobilisant la souscription de baux ruraux environnementaux et l'installation d'agriculteurs en agriculture biologique et de proximité. Ils démontrent que l'on peut préserver l'environnement tout en développant des projets agricoles viables ancrés dans leurs territoires.



#### ALIMENTATION SOLIDAIRE

En 2021, les « Restos du Cœur » ont accueilli 1,2 million de personnes, dont 59 000 bébés. 142 millions de repas ont été distribués grâce à l'action de 70 000 bénévoles dans plus de 2 000 centres d'activités dans toute la France.



### Dans la région



#### ÉPICERIE SOCIALE ITINÉRANTE

Le Centre communal d'action sociale de la Ville d'Alzonne et la Banque alimentaire ont mis en place un projet d'accompagnement alimentaire des populations précaires. De ce partenariat est née une épicerie sociale itinérante permettant de toucher les personnes démunies dans les milieux ruraux.



#### COLLECTE ET REDISTRIBUTION DES INVENDUS ALIMENTAIRES

L'association lyonnaise « Récup et Gamelles », organise des collectes d'invendus et des animations anti-gaspillages. Cette initiative est portée par une « bocalerie solidaire », qui accompagne vers une démarche « 0 Gaspi-0 Déchet ».



#### PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

Le programme Penap de la Métropole de Lyon a classé et protégé un peu plus de 9 800 ha agricoles et a mis en place un programme d'actions (installations, achat de matériel, acquisition du foncier, expérimentations productives. Par ailleurs, des réseaux comme « Terres en Ville » (ex. Lyon, Saint-Étienne Métropole) aiguillent ses membres vers la gouvernance agricole et l'intégration des espaces de production dans les plans locaux d'urbanisme.



#### LÉGUMERIE ET CONSERVERIE COOPÉRATIVE

A Mornant, une société coopérative au service des cuisiniers de la région (en restauration hors domicile ou chez les particuliers) a vu le jour. Elle propose des légumes biologiques, locaux, épluchés et découpés.



Bien-être  
**Protection universelle**  
 Santé mentale  
**Mortalités prématurées**  
 Dépendance et risques  
**Coûts accessibles**  
 Environnement  
 Prévention

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS ÉPANOUIS

**DONNER LES MOYENS DE VIVRE UNE VIE SAINTE ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE À TOUS LES ÂGES**

## Les cibles à atteindre

**D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :**

### ASSURER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

En améliorant la santé procréative, maternelle et infantile et en luttant contre toute mort prématurée, en particulier les morts néo-natales et infantiles

### RÉDUIRE LES PRINCIPALES MALADIES TRANSMISSIBLES ET NON TRANSMISSIBLES

En mettant fin à l'épidémie du sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales, et en combattant l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles ; et réduisant la mortalité prématurée due à des maladies...

### METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES DE PRÉVENTION ET TRAITEMENT DE TOUT COMPORTEMENT À RISQUE

En renforçant la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment des stupéfiants et d'alcool. Il s'agit aussi de diminuer le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route, ...

### ASSURER UN ACCÈS UNIVERSEL À UNE COUVERTURE MÉDICALE, AUX SERVICES DE SANTÉ ET À LA PROTECTION MULTIRISQUE

En faisant bénéficier à tous d'une couverture santé universelle, d'une protection contre les risques financiers ; en donnant accès à des services de santé de qualité et à des médicaments et des vaccins sûrs, efficaces à un coût abordable, ...

### RÉDUIRE LES MALADIES ET LA MORTALITÉ LIÉES AUX MAUVAISES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

En contrôlant les pratiques faisant usage de substances chimiques dangereuses, ou provoquant pollution et contamination de l'air, de l'eau et du sol, ...



**18%** des adolescents en troisième sont en situation de surpoids et d'obésité en 2017. 25% des adolescents issus des ménages ouvriers sont concernés contre un peu plus de 11% au sein des ménages de cadres.

**24%** de fumeurs en 2019 contre près de 29% en 2010 ; et il s'agit davantage des femmes

**L'espérance de vie** en bonne santé chez les femmes comme chez les hommes est relativement proche (**65 et 64 ans respectivement**). Mais l'espérance de vie à la naissance est de presque 86 ans pour les femmes contre presque 80 ans pour les hommes.

**60%** c'est le taux de non-recours à la couverture maladie universelle complémentaire% et 30% pour la complémentaire santé solidaire.

**-8%** de séropositivité entre 2013 et 2018

**-6%** de morts par accident de la route entre 2015 et 2019 (3 244 morts cette année).

**+40%** des troubles anxieux et **+57%** des troubles dépressifs ont été déclarés par les médecins, entre 2019-2020

Près de 3% de la population métropolitaine doit renoncer aux soins dentaires.

**7%** c'est le taux de reste à charge pour les patients des plus faibles de l'OCDE

**84 ans** est l'espérance de vie à la naissance des hommes dont le niveau de vie moyen est de 5 800€/mois ; elle chute à **72 ans** pour les hommes dont le niveau de vie moyen est d'environ 500€/mois





## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Considérer dans le diagnostic de la situation socio-sanitaire les populations, les niveaux d'équipement de santé et les démarches locales dans le domaine de la protection sociale.
- Évaluer l'intensité du désert médical et mettre en perspective cette situation par rapport aux nouvelles trajectoires résidentielles et nouvelles tendances (ex. vieillissement démographique, Alzheimer...).
- Consulter les enquêtes de besoins sociaux communaux via le CCAS (Centre communal de l'action sociale), l'ARS (Agence régionale de santé).
- Mettre en place un bilan des perceptions citoyennes sur l'état nutritionnel et sur la santé des ménages.
- Proposer un bilan de la contribution socio-sanitaire du projet, de la planification, du schéma.
- Développer une approche de santé environnementale (situation et mesure d'impact du projet, du plan...).
- Évaluer les taux de non-recours aux traitements de base (dentiste...).
- Lier climat et maladies vectorielles.

	Prioriser les besoins en matière de santé et lutter contre la « précarité sanitaire et alimentaire » des plus pauvres.		Garantir un accès équitable aux services de santé, curatifs et préventifs, de proximité ; développer des mutuelles sociales et collectives de santé ; faciliter l'accès à la nature.
	Agir sur les causes et les conséquences de toute forme de malnutrition et garantir l'accès à une alimentation saine à coûts accessibles.		Encourager l'amélioration de la santé des villes par l'urbanisation, en rendant l'air plus propre et en instaurant des cadres de vie plus sécurisés et plus actifs et des planifications/usages des sols durables.
	Soutenir l'éducation en matière de bonnes pratiques de santé préventive (nutrition...) dans tous les domaines et pour tous les âges, en particulier pour les seniors.		Promouvoir la consommation responsable de produits thérapeutiques afin de lutter contre la résistance aux antibiotiques ; encourager l'innovation sur le traitement des déchets.
	Lutter contre la violence envers les femmes et les féminicides et garantir l'accès aux soins spécialisés.		Protéger la santé face aux risques climatiques et promouvoir la santé par le développement à faible émission de carbone ; prendre en compte les nouveaux risques des maladies liés au changement climatique.
	Prévenir les maladies en garantissant un approvisionnement en eau salubre.		Soutenir le rétablissement des stocks halieutiques afin d'améliorer les régimes alimentaires, sains et diversifiés et sans risque.
	Prendre en considération les effets de la précarité énergétique et de la mauvaise qualité de l'habitat sur la santé (froid, moisissures...) et limiter le recours aux énergies polluantes atmosphériques (PM, NO <sub>2</sub> , SO).		Renaturer les milieux fragiles, lutter contre les espèces invasives, allergènes et vecteurs de maladies infectieuses, améliorer la qualité des sols.
	Promouvoir les emplois sains (confort, ergonomie...), lutter contre la maltraitance et le harcèlement psychosocial ; promouvoir des emplois décents en matière d'air non pollué.		Garantir les droits à l'accès à la santé en diminuant les renoncements aux traitements faute de capacités financières.
	Promouvoir la Recherche-Développement dans tous les domaines permettant une micro-industrialisation locale des médicaments de base essentiels pour tous ; et réduire les risques, nuisances et pollutions industriels.		Mobiliser des partenaires divers afin de faciliter la construction des politiques de santé de proximité et accompagner des ménages par une médecine familiale.



## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### VILLES SANS SIDA

Depuis 2014, la Ville de Paris, comme d'autres en France (et près de 350 dans le monde) en 2020, est engagée contre l'épidémie du sida. Dépistage, prévention, accès aux soins et aide à la réinsertion socio-économique sont les principaux axes de travail engagés dans la Déclaration de Paris et le réseau « Ville sans sida » d'ONUSIDA. Une vingtaine d'associations se sont mobilisées.



#### URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ / OMS

Le concept d'urbanisme favorable à la santé a été initié par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) dès 1987 dans le cadre de son programme des villes-santé. Il a été complété par l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) qui définit sept axes d'actions de référence : réduire les polluants, les nuisances et autres agents délétères ; promouvoir les comportements de vie sains ; contribuer à changer le cadre de vie ; identifier et réduire les inégalités de santé ; articuler les différentes politiques publiques ; mettre en place des stratégies d'implication de l'ensemble des acteurs, y compris les citoyens ; penser un projet adaptable.



#### JARDINS DE SUPPORT

Développés dans plusieurs centres hospitaliers, et surtout psychiatriques, de nouveaux jardins conviviaux aux vertus apaisantes, ludiques ont vu le jour. C'est le cas dans du Centre de lutte contre le cancer François-Baclesse à Caen (Basse-Normandie) avec son « Océan vert » (710 m<sup>2</sup>, à 2 m au-dessus du sol. D'autres exemples : dans l'Ehpad Emilie de Rodat à Rueil-Malmaison (Hautes de Seine) pour accompagner les malades d'Alzheimer ; à l'Hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, où se développe sur 1 ha, un jardin médicinal, parmi d'autres jardins.



#### PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PNSE 4)

Piloté par les ministères de la Santé et de l'Écologie depuis mai 2021, ce Plan prévoit d'ici 2025 : mieux former et informer les populations et les professionnels sur les liens santé/environnement ; réduire les expositions environnementales affectant la santé (ondes électromagnétiques, etc.) ; accompagner les collectivités pour des politiques de santé environnement et poursuivre les efforts de recherche pour mieux caractériser, par exemple, "l'exposome" (expositions tout au long de la vie).



### Dans la région



#### JARDIN DE SANTÉ ET AGRICULTURE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans les jardins de l'Ehpad de la Sarrazinière (Saint-Etienne), expérimentations et animation par l'association « Poisson mécanique » d'un laboratoire d'agriculture urbaine intergénérationnel aux multiples impacts, y compris sur la motricité, la santé mentale en contact du végétal.



#### URBANISME ET SANTÉ

Dans le cadre du Scot Bresse Val de Saône (action 17 du PRSE3), intégration d'un diagnostic sanitaire dans l'Etat initial de l'environnement, formulation d'enjeux et de recommandations pour le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) en urbanisme favorable à la santé, sensibilisation des élus et des techniciens aux enjeux de santé environnementale.



#### CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE

La Ville de Lyon développe, en parallèle du Contrat local de santé (partenariat entre villes, hôpitaux, ARS et Assurance maladie), des « Conseils locaux de santé mentale », lieux de concertation et de coordination entre acteurs de la santé psychiatrique, dans le but de définir des objectifs pour améliorer le bien-être des Lyonnais, et en particulier les plus précaires.





Apprentissages  
**Développement  
 de la capacité  
 d'agir**

Tous âges

**Formation  
 pour tous**

Éducation au  
 développement  
 durable

**Compétences**

Qualité et  
 accessibilité

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS INSTRUITS

VEILLER À CE QUE TOUS PUISSENT SUIVRE UNE ÉDUCATION  
 DE QUALITÉ ET PROMOUVOIR DES APPRENTISSAGES  
 TOUT AU LONG DE LA VIE

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions  
 pour permettre de :

### ACCÉDER À UNE ÉDUCATION/FORMATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ POUR TOUS

En assurant que tous les enfants suivent, sur un pied  
 d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et  
 secondaire gratuit et de qualité ; accompagné d'activités de  
 développement (et de soin) personnel (tout en s'assurant de  
 la maîtrise des apprentissages fondamentaux luttant contre  
 l'illettrisme, illettrisme...)

### FACILITER L'EMPLOYABILITÉ ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES

En permettant l'accès équitable à un enseignement technique  
 et universitaire, de qualité et d'un coût abordable, et à l'acquis  
 des "capacités" tout au long de la vie afin de faciliter  
 l'obtention ou le maintien d'un travail décent, et l'accès  
 l'entrepreneuriat

### ÉGALISER LES CHANCES POUR L'ÉDUCATION/LA FORMATION/CAPACITÉ D'AGIR DES PLUS VULNÉRABLES

En éliminant les inégalités d'accès à l'éducation et à des  
 formations selon le genre, les âges, les origines, les situations  
 de vie (ex. personnes handicapées, seniors...)

### FACILITER UNE ÉDUCATION SOLIDE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS

En faisant en sorte que tous acquièrent les connaissances et  
 les compétences nécessaires pour promouvoir, notamment  
 par l'éducation en faveur du développement durable, les  
 modes de vie résilients/climat, l'accès aux droits, la promotion  
 d'une culture de paix...



**20%** des plus de 65 ans et les classes populaires n'effectuent aucune démarche administrative et des services en ligne, et sont les plus concernés par **la fracture numérique et l'illectronisme**.

Près de **49% des femmes** entreprennent des cursus scientifiques à l'université.

Environ **11% des jeunes se trouvent sans emploi ni formation** en 2019, contre 12% en 2015. Au total 8% des jeunes de 18-24 ans sont sortis de façon précoce du système scolaire.

**3 fois plus d'enfants de cadres réalisent des études supérieures** que d'enfants d'ouvriers.

Près de **10% de garçons contre 7% de filles environ, sont concernés par les sorties précoces du système scolaire**.

**49%** est la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur.

Près de **10% 16-25 ans** dans l'hexagone rencontrent des difficultés de lecture, contre 73% à Mayotte, et de 27 à 48% dans les autres TOM.

**69% des jeunes diplômés** en 2019 se trouvaient sans un emploi douze mois après l'obtention de leur diplôme, selon l'Association pour l'emploi des cadres (Apec).

**20% des métiers** en 2020 sont « **mixtes** », contre 12% en 2014 (et un tiers attendu pour 2025). Un métier est dit mixte lorsque le sexe minoritaire est présent à hauteur d'au moins 40%.

20% de la population disposent d'un niveau de **diplôme supérieur** (supérieur à Bac + 2).



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Intégrer dans les processus de diagnostic, de propositions d'action, etc., les enjeux de formation/capacité d'agir des habitants dans tous les domaines du projet territorial durable
- Analyser les besoins en formation et sensibiliser les équipes locales et les décideurs, indispensables pour accompagner les transitions vers le développement durable
- Intégrer dans les propositions des plans guides, des dispositifs ou des plateformes de formation au

### développement durable

- Intégrer les éducateurs locaux (instituteurs, professeurs, animateurs sociaux) comme des relais de diagnostic et de transitions
- Associer les écoles et les étudiants dans des projets de participation citoyenne ascendante, qui contribuent à fonder la planification et la programmation « prospective »
- Analyser la durabilité des équipements d'enseignement

	Mettre en place tous les moyens permettant de former aux bonnes pratiques en matière de développement durable, prioritairement les personnes de 15 à 30 ans.		Développer des bourses d'études permettant d'acquérir des compétences techniques facilitant l'accès à des activités/revenus qui traitent de l'amélioration de la résilience des quartiers, des ménages.
	Consolider la sensibilisation et la formation des jeunes, des adultes seniors, etc. sur les nouvelles formes d'alimentation / de nutrition.		Capacité des techniciens et des élus, à intégrer de manière transversale les référentiels du développement durable : éco-construction/ recyclages des matériaux, mobilités douces, etc.
	Renforcer les transferts de connaissances et des savoirs traditionnels sur la santé par les plantes, sur la mise en place des jardins potagers ; mais aussi toute démarche de prévention pour limiter les dépendances diverses.		Éduquer à la collecte et au tri des déchets de toute nature, et expliciter la durée de vie des déchets afin de sensibiliser aux responsabilités actuelles dans l'acte de « jeter ».
	Soutenir les environnements d'apprentissage attentifs au genre, dans les instances et espaces de travail ; intégrer les questions relatives au genre dans la sensibilisation des planificateurs, décideurs.		Développer des formations/sensibilisations large public sur la signification de « changement climatique » à partir des vécus à la maison, dans la rue... et sur les actes citoyens à mettre en œuvre.
	Sensibiliser à tous les âges, transférer des bonnes pratiques dans le domaine des économies de la ressource eau.		Sensibiliser au rejet nocif en « terre ferme », à plus ou moins grande vitesse, qui finit par impacter les rivières, les lacs, les océans, ...
	Faire comprendre ce qu'est la vulnérabilité et la précarité énergétique habitat – mobilité, et quelles sont les bonnes pratiques d'économie des énergies.		Former à la biodiversité et au rôle des arbres, du sol... et de la nature sur le bien-être globale et personnel ; développer les notions du « vivant » à tous les âges
	Consolider la formation professionnelle autour des nombreux domaines touchant le développement durable en tant que marché d'avenir.		Mettre en place des parcours d'apprentissage flexibles, ainsi que la reconnaissance, la validation et l'accréditation des connaissances, aptitudes et compétences acquises dans le cadre de l'éducation formelle et informelle (y compris les « Universités populaires »), surtout dans le domaine des droits, de la participation citoyenne...
	Consolider le développement numérique dans les écoles et à domicile permettant la continuité des enseignements à distance dans toutes circonstances.		Inciter à un travail partenarial local – international en s'appuyant sur des labels internationaux type E3D (Eco-Ecole), ou national Écoles du développement durable (EDD)



## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### ÉCOLE D'ÉTÉ DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2015, l'Institut de recherche et de développement (IRD), avec d'autres organismes (Aix-Marseille Université ; Agence française de développement/AFD), développe une « école d'été » de haut niveau (sur les 17 ODD ou sur un en particulier). Les enseignants sont originaires du Nord comme du Sud, et s'adressent conjointement à des scientifiques (chercheurs, enseignants-chercheurs, responsables d'unité, doctorants, post-doctorants...) et à des acteurs de la mise en œuvre des ODD (décideurs, cadres d'institutions locales, nationales et internationales, de ministères, d'ONG, d'entreprises...).



#### ATELIERS ENTREPRISES

Le Réseau France de « Global Compact » a mis en place en 2018 des Ateliers « ODD et entreprise : le

B.A.-BA. Développés mois par mois, durant 3 heures, l'objectif était de faciliter l'appropriation de ces objectifs, afin de faire naître une gouvernance, la mise en place d'une stratégie « business autour des opportunités économiques.



#### VILLES AMIES DES ENFANTS

Il s'agit d'un label Unicef d'éducation scolaire. Les villes et intercommunalités amies des enfants s'engagent à appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et à adopter une démarche d'action en lien étroit avec les 0-18 ans, dans cinq domaines : le bien-être, la non-discrimination et l'égalité, l'éducation, la participation et la sensibilisation aux droits de l'enfant. Cela concerne, en plus des enfants et des adolescents, l'ensemble des élus, des agents de la collectivité, des acteurs éducatifs partenaires, des habitants. Multiples villes en France et dans la région sont déjà engagées : Amiens, Toulon, Annecy, Limoges, Marseille, Paris, Romans, Écully, Lyon, Genas, etc.



### Dans la région



#### FORMATIONS-ACTIONS

Depuis 2015, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon) accompagne multiples démarches de formation-action/ planification et aménagement du territoire. UrbaLyon propose : panneaux transition, ateliers de formation, auprès des collectivités/décideurs (Ville de Saint-Fons, Belleville en Beaujolais), des développeurs territoriaux et économiques (Aderly « OnlyLyon ») et d'organismes divers (Collège coopératif, LaboCités...).



#### ÉCOLES ET DD / CITÉS ÉDUCATIVES

La Ville de Saint-Fons, avec Robin des Villes et « Apoyo Urbano » développent depuis 2018 une démarche d'animation-sensibilisation des enfants dans le cadre de la démarche « Cap ou pas Cap DD ». Les problématiques traitant du genre (ODD5), de la migration (une des cibles de l'ODD10), et du climat (ODD13) sont la base des échanges avec les enfants et les écoles. Cette démarche est intégrée aussi dans le label d'excellence nationale « Cités Éducatives ».



#### ÉDUCATION POPULAIRE

La Ville de Lyon a lancé, en mars 2022, un « Appel à initiative associative » afin de renouveler son partenariat avec les associations d'éducation populaire pour la période 2022-2025. Cela afin de relever ensemble la transition écologique et sociale par le développement des pratiques et usages écocitoyens, et le lien social.



Égalité salariale  
**Équité des chances**

Violences

**Discrimination**

Représentation

**Participation**

Protection

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS PROTECTEURS DES FEMMES

RÉALISER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

### METTRE FIN AUX VIOLENCES ET AUX DISCRIMINATIONS ENVERS LES FILLES ET LES FEMMES

En luttant contre toutes les formes de violences et de discrimination à l'égard des femmes et des filles, dans la vie privée et publique ; mais aussi contre tout type d'exploitation ou de pratiques (travail, sexuel...)

### VALORISER LE TRAVAIL DOMESTIQUE DES FEMMES ET LEUR RÔLE DANS LA VIE DES LEURS DESCENDANTS ET ASCENDANTS

En mettant en lumière l'apport des femmes dans les soins et les travaux domestiques non rémunérés, et en développant des services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale ; puis en promouvant le partage des responsabilités dans le ménage et la famille.

### PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET ACCÈS AUX POSTES DE DIRECTION DES FEMMES

En garantissant l'égalité des femmes à l'accès aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

### FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE ET PROCRÉATIVE

En assurant l'accès de toutes aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacune puisse exercer ses droits en matière de procréation



**Le taux d'activité des femmes s'élève à 62,4 %** en 2019, mais ce taux est de 42% pour celles qui travaillent à plein temps (contre 69% pour les hommes dans cette même situation).

**54% des femmes** percevaient en 2018 le Revenu de solidarité active (RSA), contre **46 % des hommes**

Les femmes gagnent en moyenne **16,8 % de moins** que les hommes dans les secteurs privé et public, en 2018 (en % du salaire horaire brut moyen des hommes salariés)

Alors que **56 % des lycéennes sont des filles en terminale générale** en 2020, elles ne représentent plus que **13 % des élèves ayant choisi la spécialité numérique et sciences informatiques** ou sciences de l'ingénieur.

**40 % des femmes françaises** auraient subi une injustice en raison du sexe, en 2016, selon une enquête du CSA.

49% des femmes parmi les **étudiants des disciplines scientifiques** à l'Université 2020

**42 %** est le taux de représentation des **femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse**, en 2017 ; contre 7 % en 2005.

Près de **36% des postes de direction au sein de l'administration publique en 2018**, sont occupés par des femmes, ce qui représente un meilleur taux que dans le privé où elles ne sont que 22%.

**42 % des femmes parmi les élus locaux en 2021**, mais uniquement 20% occupent le poste de maires et autant celui de présidents des conseils départementaux. A peine 11% sont des présidents de conseils communautaires, mais elles occupent 32% des postes de présidents des régions.

**+ 66 %**, est le **taux d'augmentation des violences sexuelles** concernant les femmes hors contexte familial entre 2010 et 2018.

**146 femmes ont été tuées par leur partenaire, en 2019**, contre 90 en 2020. Mais environ 100 femmes sont tuées en moyenne chaque année.

**50% des femmes** qui se déplacent en transports en commun avouent ne pas se sentir en sécurité

**+ 16 % des violences conjugales en 2019, et +30% entre 2019 et 2020** en lien avec le confinement.
















## 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



### Les aspects à prendre en considération

#### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Considérer la spécificité des femmes (tous âges confondus) dans l'aménagement et l'architecture de l'espace public comme dans l'espace domestique,
  - Prendre en compte la problématique de la sécurité des femmes et des filles lors de l'aménagement des espaces et des infrastructures de mobilité,
  - Faciliter le rôle des femmes en tant qu'aidantes naturelles, par la conception des espaces de vie et d'activité de proximité, pouvant accueillir des ascendants (grands parents, parents) et descendants (enfants, petits-enfants)
- Élaborer des propositions de politique publique, basées sur des diagnostics des actions économiques, sociales et environnementales permettant aux femmes de jouer un rôle direct dans le développement des activités ou la gestion des projets.
  - Mobiliser les techniques d'expertises d'usages au sein des démarches participatives (diagnostics, orientations, propositions, gestion...), afin de mettre en lumière les identités, les connaissances, les centres d'intérêts et les besoins spécifiques notamment genrés.
  - Prévenir la conception des propositions, normes, etc. basées sur des pratiques urbanistiques qui puissent devenir discriminatoires des autres genres.

	Considérer la pauvreté spécifique des femmes au sein de la pauvreté multiforme et proposer des mesures spécifiques de protection sociale et d'accès au logement et à la propriété pour les femmes seules avec enfants		Comprendre la spécificité féminine de la migration ancienne et récente afin de concevoir des politiques d'intégration plus adaptées
	Accompagner les femmes agricultrices dans le développement des filières alimentaires de base ; prévenir la malnutrition ou sous-nutrition des filles et des femmes à tous les âges		Développer des infrastructures de mobilité, espaces publics, sûrs et inclusifs
	Faciliter l'accès à une médecine préventive et curative par rapport aux cancers, et aux autres maladies touchant spécifiquement les femmes (anorexie, etc.)		Promouvoir des économies circulaires bénéficiant l'intégration des femmes dans la création d'activités et d'emplois en lien avec le recyclage
	Promouvoir l'accès aux carrières scientifiques et techniques en lien avec le développement durable aux filles, et valoriser les formations en lien avec le « care »		Incorporer les femmes dans les actions d'arborisation et dans tous les gestes permettant de lutter/ adapter contre le changement climatique
	Inscrire les filles et les femmes dans le développement d'une culture de l'économie de l'eau		Sensibiliser les femmes à la protection directe et indirecte de la vie aquatique et les accompagner dans le changement des pratiques de consommation
	Inscrire les filles et les femmes dans le développement d'une culture de l'économie des énergies		Intégrer les femmes dans les démarches de transition écologique et comme actrices des approches bioclimatiques dès leur lieu de vie
	Soutenir des nouvelles filières liées au développement durable avec des quotas spécifiques dédiées aux femmes		Protéger les femmes contre toute forme de crime, délits, trafics ; et lui permettre une participation pleine à la société
	Faciliter l'accès des femmes aux nouvelles technologies numériques et industrielles par la pratique au sein des industries responsables		Intégrer les femmes dans les démarches de planification et de conception des politiques publiques au même titre que d'autres acteurs décideurs.





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### MIXITÉ ET ENTREPRENEURIAT HUMANISTE

« #JamaisSansElles » est un mouvement créé en 2018 en faveur de la mixité, promu par une centaine d'entrepreneurs humanistes, d'acteurs du numérique, des médias, de l'éducation, de la politique, habitués des débats et manifestations publiques, mais refusant désormais d'y participer si des femmes n'y sont pas également associées.



#### INCUBATEUR 100% FÉMININ

L'incubateur « Willa » créé en 2006 est dédié à l'empowerment et à l'entreprenariat féminin en France. Depuis son lancement, plus de 530 entreprises gouvernées par des femmes sont nées, avec l'aide de l'État.



#### LABEL AFNOR – RSE ET ÉGALITÉ DES DROITS

Créé en 2004, soutenu par l'État et les partenaires sociaux, ce label a été construit comme un véritable guide méthodologique. Accompagné d'une grille d'analyse spécifique, il atteste du respect de l'égalité des droits entre homme et femme au sein des organisations publiques et privées. De plus, un label « Diversité », mis en place en 2008, a pour objectif de prévenir les discriminations et de promouvoir la diversité dans les secteurs public et privé. Avec ces deux labels, l'Afnor reconnaît et développe une politique RSE ambitieuse.



#### GUIDES POUR L'ÉGALITÉS FEMMES DANS LA VILLE

Ces guides (méthodes et outils) ont été réalisés en 2018 via une commande de la Ville de Villiers le Bel dans le cadre du Programme d'Innovation d'Avenir (PIA) de l'ANRU. Disponibles dans les locaux de l'ANRU à Paris et accessibles en ligne : « Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics » et « Garantir l'égalité dans les logements ».



### Dans la région



#### UNE MAISON POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

Créée en 2005, la « Maison pour l'égalité femmes-hommes » de Grenoble, sensibilise et accompagne des projets pour réussir cet objectif d'égalité de genre dans l'agglomération grenobloise. Elle est ouverte à tous les habitants, aux associations, aux établissements scolaires et à toute personne souhaitant travailler dans ce but. Des expositions, des accueils de spectacles, etc. sont organisés. Dans ses locaux, elle dispose d'une médiathèque et propose également une cartographie des lieux féministes ou destinés aux femmes. Cette Maison est financée par l'Union européenne, la région Auvergne Rhône-Alpes, la Métro, la ville d'Echirolles et d'autres organismes publics.



#### CONCOURS D'INITIATIVES ENTREPRENEURIALE

Bpifrance et Création ont lancé en 2018 en Auvergne Rhône-Alpes, un concours « Initiative Féminin » permettant de récompenser les cheffes d'entreprise lauréates de France Active et/ou d'Initiative France de la région. Cette année, 3 prix ont été remis : « Impact » - « Innovation » - « Quartier » - « Territoire rural ».



#### EXPÉRIMENTATION DE LA DÉVIRILISATION ENVIRONNEMENTALE DE L'ESPACE PUBLIC

Avec des sanitaires à l'essai dans des zones en manque de WC publics, cherchant à satisfaire aussi les besoins pressants des femmes. Urinoirs féminins (conçus et adaptés à leur anatomie et leur permettre d'uriner sans avoir besoin de toucher la cuvette des toilettes), urinoirs et toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite sont en cours de déploiement. Les urines sont récoltées et recyclées pour l'agriculture. La Ville a aussi produit en 2022, un guide sur « l'Égalité du genre dans l'aménagement urbain. Réflexions et préconisations pour une ville plus égalitaire ».



#### RÉSEAU D'ENTRAIDE RÉGIONAL

Lancé fin 2019, « Femmes des territoires », réseau national d'entraide et de proximité pour les femmes, ouvre 4 antennes locales à Lyon, Villefranche-sur-Saône, Amplepuis et Mâcon, pour un total de 44 en France. Il s'agit à la fois un réseau digital fondé sur l'entraide et le partage de compétences, et d'un réseau physique local pour des rencontres et ateliers. Il est ouvert à toutes les femmes : porteuses d'idées, de projets, entrepreneures, salariées, étudiantes, retraitées, etc. quel que soit le secteur d'activité, en ville ou en milieu rural.



Accès universel  
**Coût abordable**  
**Protection /**  
 Restauration  
**Ecosystèmes**  
 Hygiène et  
 assainissement  
**Qualité de l'eau**  
 Zones humides  
**Gestion durable**  
 Nappes  
 phréatiques

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS RESPECTUEUX DE L'EAU

**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU  
 ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION  
 DURABLE DES RESSOURCES EN EAU**

## Les cibles à atteindre

**D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions  
 pour permettre de :**

### ACCÉDER DE MANIÈRE UNIVERSELLE ET ÉQUITABLE À LA RESSOURCE ET AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT

En assurant l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats ; en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

### AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

En réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

### GÉRER DE MANIÈRE INTÉGRÉE ET DURABLE LES RESSOURCES

En utilisant de manière rationnelle les ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

### PROTECTION ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

En protégeant et restaurant les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.



Près de **98%** de la population de la métropole accède à l'eau conforme en toute sécurité.

Environ **2% de la population** est desservie par une eau non conforme pour la microbiologie, et autant au niveau physico-chimique. Bien que faible, ce taux tend à augmenter.

**82 %** de la population de Mayotte et 40 % de Guadeloupe sont encore non raccordé à l'assainissement collectifs.

Près de **80%** est le niveau de rendement des réseaux d'eau potable, bien qu'une chute considérable ait été observée autour de 2012-2013.

**44%** des masses d'eau de surface sont en bon état écologique en 2015

**69%** des masses d'eau de surface sont en bon état chimique en 2015

Environ **98%** est le taux de conformité de l'assainissement collectif en 2017, contre environ 58% pour l'assainissement non collectif.

**87%** des services publics locaux de l'eau, parmi ceux ayant l'obligation légale de disposer, ont Commissions Consultatives (CCSPL)



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Considérer le poids de la dépense en eau sur le budget des ménages, selon les catégories socio-professionnelles.
- Faire le bilan de l'impact des sensibilisations aux bonnes pratiques dans l'économie de l'eau au sein des ménages (s'il y en a) sur les factures d'eau ; ou le cas échéant considérer, dans les propositions d'actions, les programmes d'éducation aux économies de la ressource.
- Intégrer dans les diagnostics, surtout dans les communes ou intercommunalités rurales, l'impact de l'agriculture sur la contamination des nappes phréatiques ; analyser partout l'impact des industries sur la vulnérabilité de la ressource.
- Analyser l'impact de la consommation de l'eau dans les nouvelles pratiques citoyennes / entreprises (ex. jardins potagers, économies de la ressource...)
- Aborder les interfaces : croissance démographique et urbaine – préservation de la ressource.

	Garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à un coût acceptable pour tous		Limitier et contrôler les tensions de la ressource en eau entre territoires
	Massifier les pratiques agricoles sobres en eau et en produits phytosanitaires		Désimperméabiliser les villes et gérer les risques d'inondation en ville
	Restaurer et garantir la qualité physicochimique et bactériologique de l'eau potable		Réduire l'empreinte eau des ménages et des entreprises
	Sensibiliser et éduquer sur la ressource en eau et sa préservation		Prévenir l'impact du changement climatique sur l'assainissement et la ressource en eau
	Promouvoir les emplois liés à l'eau et à l'assainissement Pour les femmes		Prévenir la dissémination de polluants chimiques et plastiques entre mer et cours d'eau
	Préserver la flexibilité de l'hydroélectricité et développer de nouvelles filières		Restaurer les capacités de stockage et d'épuration des sols et des milieux
	Développer l'ingénierie de l'eau comme composante de l'économie verte		Renforcer l'efficacité de la police de l'eau et des services publics associés
	Développer les techniques et les systèmes économes en eau		Poursuivre la gouvernance de l'ensemble des acteurs de l'eau ; promouvoir le savoir-faire français dans le domaine de l'eau





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### DÉSIMPERMÉABILISATION ET RECYCLAGE DES EAUX USÉES

La Métropole de Narbonne mise sur la désimpermeabilisation, via un partenariat avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). A part identifier les zones à désimpermeabiliser en priorité et les points de vigilance environnementaux, la Métropole a lancé le réaménagement des espaces urbains choisis, notamment dans les zones d'activités commerciales, très imperméables (par un système de récupération et d'infiltration des eaux pluviales au sol mis en place sur de larges surfaces bétonnées comme les parkings, etc.). L'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole et viticole fait partie de ces dispositifs.



#### RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

Depuis 2003, Mérignac a mis en place un système de réduction de la consommation d'eau, afin de limiter la surexploitation des nappes profondes captives qui étaient utilisées pour satisfaire 96% des besoins. En 2013, la Ville avait réduit de 30% sa consommation d'eau en agissant principalement sur l'arrosage des espaces verts, la consommation des bâtiments, et autres. Un technicien se charge d'analyser les factures d'eau afin de faciliter la gestion des surconsommations importantes. Les équipes municipales ont aussi distribué gratuitement plus de 8 000 kits hydroéconomiques, en partenariat avec le département et le syndicat mixte de gestion des ressources en eau de Gironde, pour faciliter les économies d'eau.



### Dans la région



#### VILLE PERMÉABLE

La Métropole du Grand Lyon se distingue par sa politique de gestion de l'eau via un projet "ville perméable", qui vise quatre objectifs transversaux : protéger les milieux naturels et la ressource en eau ; lutter contre les îlots de chaleur urbain ; faciliter le retour de la nature en ville ; s'adapter et réduire la vulnérabilité aux risques d'inondations. Il inclut des dispositifs d'économies d'eau comme le fait d'optimiser l'arrosage public par des capteurs connectés, et aussi une meilleure gestion des eaux pluviales pour limiter l'imperméabilisation du territoire. Cette démarche s'illustre aussi par les dispositifs « arbres de pluie ».



#### TARIFICATION SOLIDAIRE DE L'EAU

Grenoble-Alpes Métropole expérimente depuis 2017 le financement d'une tarification sociale de l'eau. Cette aide est attribuée sous condition de ressources, si le montant de la facture d'eau est supérieur à 3 % des ressources du ménage. L'allocation, calculée sur la base des données de la Caisse d'allocations familiales, est directement versée aux bénéficiaires sur leur compte bancaire. Sur les 49 communes de la Métropole, environ 10 000 ménages sont concernés, avec une aide moyenne de 66€ (montant moyen versé en 2020).



#### DES ÎLOTS DE FRAICHEUR URBANISME TRANSITOIRE

La Ville de Saint-Étienne teste massivement en 2021 des îlots de fraîcheur pendant tout l'été sur les places du centre-ville. Une centaine de bambous, palmiers et feuillus ont été plantés pour trois mois. Chacun de ces îlots comprend une trentaine d'arbres, mais aussi des nouveaux bancs et des brumisateurs... La Ville a déboursé 35 000 euros pour un test grandeur nature avant de trouver des solutions pérennes.



#### LYCÉE - JARDIN DE PLUIE

Le lycée Saint-Exupéry à Lyon a mis en place un projet de gestion des eaux pluviales, qui consiste en une toiture végétalisée qui a été combinée avec l'aménagement d'un jardin de pluie dans la cour. Il a été végétalisé une surface de 800 m<sup>2</sup> de la cour, entièrement minéralisée, avec des éléments qui contribuent au stockage temporaire des eaux de pluie. Entre 500 et 600 m<sup>2</sup> ont été végétalisés par un jardin de pluie et un jardin sec. Seul un bassin a de l'eau en permanence. Un jardin sec minéral constitue un espace de pause avec des bancs, des murets, des plantations.



Précarité  
**Vulnérabilité**

Logement-  
Mobilité

**Efficacité**

Justice  
énergétique

**Sobriété**

Transition

**Renouvelables**

Mix

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS SOBRES ET ÉQUITABLES

**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES  
FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE**

## Les cibles à atteindre

**D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions  
pour permettre de :**

### ACCÈS ÉQUITABLE À L'ÉNERGIE

En garantissant l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable et en exerçant une consommation raisonnée de toutes les sortes d'énergie.

### DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En accroissant nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique.

### AUGMENTATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

En multipliant par deux le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique.



Environ **12%** de la population française (métropole et en outre-mer), sont **touchés par la précarité énergétique**.

Près de **6%** de la population ne peut maintenir son logement « à bonne température » (soit 19° C) en 2019, contre environ 5% en 2017.

**56%** est le taux d'indépendance énergétique en France (énergie non importée)

Un peu plus de **17 % d'énergies renouvelables** dans la consommation finale d'énergie en 2019.

Le taux d'énergie renouvelable fixé en 2008 pour 2020 en France était de **23%**. Ce taux est loin d'être atteint, bien que la production primaire d'énergies renouvelables a progressé de plus de 70 % depuis 2005.

**Plus de 30% de la production** primaire d'énergies renouvelables, en 2019, sont issus de trois filières : l'éolien, des pompes à chaleur et des biocarburants. Cette production représentait 6% en 2005.

**4** centrales de charbon subsistent en fonctionnement en France (contre 250 en Europe). Fournissant 2% de l'énergie. Elles devraient fermer en 2022.

Environ **70%** de la production d'énergie est d'origine nucléaire en 2019. Ce taux devrait être réduit à 50% en 2035. Cette réduction suppose la fermeture de 14 réacteurs nucléaires d'ici cette date.





## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Mettre en relation le défi de la lutte contre le changement climatique et les capacités de développement des énergies renouvelables à court terme.
- Intégrer dans les propositions de sobriété énergétique, la question de la justice sociale face aux inégalités entre les ménages et les territoires pour assumer les transitions attendues.
- Territorialiser et intégrer dans les diagnostics et dans les propositions, la question de la précarité et de la double vulnérabilité énergétique logement/mobilité ;
- Considérer également la question de la dépendance énergétique des ménages et de la réalité des pratiques « non sobres » à court terme, comme cadre pour innover dans l'accompagnement social, économique et environnemental des ménages / activités concernés.

	<p>Définir une politique sociale de l'énergie, afin de garantir l'accès des plus démunis à une énergie propre, abordable, économe (aides financières, réduction des coûts, politique d'emplois dans le secteur).</p>		<p>Lutter contre la précarité énergétique dans le logement et la mobilité, faciliter les aides aux carburants dans des territoires et pour des ménages vulnérables (sans accès aux transports collectifs, sans possibilité de faire de co-voiturage, etc.).</p>
	<p>Développer la production d'énergie à partir de résidus agricoles et alimentaires, organiser les circuits courts.</p>		<p>Maîtriser la consommation d'énergie en ville et y développer les énergies renouvelables, rénover entièrement les bâtiments, alimenter les bâtiments et les réseaux en énergies renouvelables, réaménager les territoires pour articuler logement – emploi – activités ; choisir des matériaux économes.</p>
	<p>Développer la mobilité propre dont la mobilité active, améliorer les consommations des logements (lutte positive contre le froid).</p>		<p>Réduire la consommation énergétique et promouvoir les énergies renouvelables par une implication citoyenne dans des initiatives diverses (centrales villageoises, etc.).</p>
	<p>Éduquer et accompagner les citoyens vers la transition énergétique, via des écogestes et des pratiques plus durables.</p>		<p>Réduire les émissions de gaz à effet de serre et anticiper le changement climatique, choisir des aménagements urbains et paysagers qui favorisent les économies d'énergie et le stockage de carbone.</p>
	<p>Donner les mêmes droits aux hommes et aux femmes dans la lutte contre la précarité énergétique.</p>		<p>Développer les énergies renouvelables marines / fluviales, et promouvoir l'usage de bateaux propres.</p>
	<p>Développer la valorisation énergétique des eaux usées, et recycler l'eau avec des systèmes performants.</p>		<p>Gérer durablement la forêt en permettant une valorisation énergétique des sous-produits en bois – énergie, structurer la filière bois - construction.</p>
	<p>Utiliser les bénéfices de la croissance pour investir dans l'efficacité énergétique, soutenir l'emploi local et la formation dans les filières énergétiques et l'économie circulaire.</p>		<p>Élaborer et évaluer la politique énergétique en concertation, et développer des clauses développement durable des marchés publics ; et renforcer les droits en aides énergétique.</p>
	<p>Développer des systèmes énergétiques et industriels efficaces et basés sur le renouvelable, implanter des industries soutenables, valoriser les savoir-faire locaux dans les filières d'énergies renouvelables.</p>		<p>Mobiliser tous les acteurs de la société pour la transition énergétique, et favoriser les échanges internationaux des pratiques sur l'énergie propre pour tous ; mobiliser la RSE des entreprises, et les partenariats financiers.</p>





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### ÉNERGIE ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS

Multiple dispositifs se développent, « Énergie partagée » dont la vocation est d'accompagner une réappropriation de l'énergie par les citoyens, non seulement financièrement par leur implication au capital de ces projets de territoires, mais aussi par une participation active multi-acteurs aux réflexions pour une transition énergétique maîtrisée, efficace, durable et partagée.



#### GUIDE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT

L'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), propose un guide de bonnes pratiques pour lutter contre la précarité énergétique. Il contient une méthodologie et des supports opérationnels (fiches actions et vidéos) à destination des acteurs souhaitant porter ou développer un projet de prévention de la précarité énergétique dans leur territoire.



#### CONCOURS

« Stop à l'exclusion énergétique » est une plateforme regroupant cinquante organisations - acteurs de la solidarité, de l'écologie, des territoires, de l'économie et de la recherche pour engager un changement d'échelle dans l'action. Via des concours, ils s'engagent à mettre en lumière des solutions de grande qualité, portées par des associations, des collectivités, des entreprises, des acteurs académiques.



#### ÉNERGIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL

« Plüm énergie » est un nouveau fournisseur d'énergie verte, locale et d'intérêt général. Il offre une économie de 10 % sur la facture des ménages, notamment grâce à leur "bonus éco-conso" : remboursement, pour ce qui diminuent leur consommation, le trop-perçu. L'énergie est labellisée "vraiment verte" par Greenpeace, et 100% renouvelable et locale.



### Dans la région



#### ÉOLIEN PARTICIPATIF

« Les Ailes de Taillard » est l'aboutissement d'un projet associant les collectivités (Communauté de communes des Monts du Pilat / CCMP), les citoyens et un industriel compétent (Quadran). Les habitants concernés ont créé en 2010 une association (Energies communes renouvelables - ECR), participant au comité de pilotage pour élaborer la Zone de développement éolien (ZDE) sur le site de Taillard, et au lancement de l'appel à candidatures pour trouver un partenaire industriel.



#### USINE SOLAIRE

Il s'agit d'une usine énergétique métropolitaine localisée dans la Vallée de la Chimie. Des panneaux solaires ont été placés sur des toitures et des ombrières dans 5 sites industriels (30 000 m<sup>2</sup>). Financée par un groupement composé par la Métropole de Lyon, la Région AURA, un opérateur EnR, les industriels et les salariés des sites.



#### BOUES ET ÉNERGIE

À Vienne Condrieu Agglomération, s'est mise en place une « boucle locale énergétique » de production de biométhane à partir des boues de la station d'épuration, pour alimenter des bus et des bennes à ordures ménagères.



#### ÉNERGIE - AGRICULTURE

Dans la Communauté des communes des Monts du Lyonnais se développe une cogénération d'énergie issue de la méthanisation agricole. Il s'agit des 3 unités de méthanisation produisant 50% de chaleur et 50% d'électricité, à partir de biodéchets agricoles principalement, des déjections d'élevage.



Croissance  
partagée  
**Plein emploi**  
Emploi décent  
**Tourisme  
durable**  
Productivité  
**PIB**  
Protection  
sociale

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE PARTAGÉE

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE,  
PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF  
ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

### CONSOLIDER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE À FORTE INTENSITÉ EN MAIN D'ŒUVRE ET À HAUTE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

En assurant un taux de croissance économique par habitant, et en diversifiant la production, modernisant les infrastructures technologiques et en innovant, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre ; en s'attachant à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.

### DÉVELOPPER TPE - PME DANS TOUS LES DOMAINES

En promouvant des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, l'entrepreneuriat, la créativité, etc. des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises (en particulier dans le tourisme et la culture) ; en leur facilitant l'accès aux services financiers et d'assurance.

### CRÉER DES EMPLOIS DÉCENTS

En garantissant à tous, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale, dans tous les domaines (activité productives, culturelles, sociales, environnementales) ; en promouvant la sécurité sur le lieu de travail.

### ACCÉDER AUX EMPLOIS DE MANIÈRE ÉQUITABLE

En réduisant considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation ; en supprimant tout type de travail forcé, le travail sous toutes ses formes ; en défendant les droits des travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes et ceux qui ont un emploi précaire.



Près de **66%**  
est le taux d'emploi  
en 2019, contre 63%  
2020

**11%** des jeunes  
sont sans emploi ni  
formation, contre  
12 % en 2015.

**12  
millions** de  
salariés ont été mis  
en chômage partiel  
avec la crise covid.

**22% de chômage  
chez les moins de 25  
ans en 2020** contre  
9% de chômage  
du total de la  
population active.

**36 %** de  
perte d'activité  
est imputée à la  
Covid-19

**Près de 9% est le  
taux d'accidents de  
travail** (par million  
d'heures travaillées)

**5%** de sous-  
emploi en 2019

**94% d'adultes  
possèdent un compte  
dans une banque ou  
assimilée**, disposant  
des services monétaires  
mobiles.

Un peu plus de 1% est  
le taux de croissance  
du produit interne  
brut annuel / par  
habitant

**Près de 25% des  
emplois pour les  
jeunes sont des  
emplois aidés** (en  
chute depuis 2014).

Près de **11%** de l'emploi salarié  
en 2015 est généré par l'économie  
circulaire, et on estime en 2019 que  
300 000 emplois pourraient être  
développés dans ce secteur.



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Bilan des spécificités du chômage et de sous-emploi dans les territoires, en particulier celui des femmes, personnes âgées, handicapées
- Intégration des entreprises dans les dispositifs consultatifs – participatifs liés aux diagnostics, orientations, propositions d'actions liés à la création / maintien d'emplois, la question de la mobilité domicile – travail, le travail des femmes, les quotas de solidarités.
- Évaluations des propositions d'actions du point de vue du développement local : création d'emplois et métiers liés au type de développement durable proposé
- Scénarisation des potentiels d'innovation économique - social – environnemental.

	<p>Consolider la protection sociale universelle associant la création d'un fonds pour assurer cette protection dans les territoires les plus défavorisés.</p>		<p>Augmenter les salaires des travailleurs afin d'éviter des arbitrages difficiles des ménages dans le domaine de la santé, alimentation, mobilité, etc.</p>
	<p>Promouvoir la création des emplois en lien avec l'alimentation de proximité, et protéger les activités/emplois existants assurés par les entreprises familiales agricoles.</p>		<p>Faciliter la relocalisation (et création) des emplois essentiels dans les villes, et assurer une planification urbaine et économique basée sur la proximité habitat – emploi – mobilité / part accrue de capital</p>
	<p>Relancer l'économie par le développement des emplois et des activités permettant d'assurer une autonomie à faible coûts en matière des besoins médicaux (médicaments, vaccins, matériaux, équipements)</p>		<p>Financer la relance et la résilience par une nouvelle logique de production – consommation responsable.</p>
	<p>Investir dans des nouveaux dispositifs de formation – capacité d'agir autour des métiers diversifiés qui traitent du développement durable, et à tous les âges.</p>		<p>Création des emplois respectueux du climat, et des mesures de transitions justes (climatique et technologique) afin de soutenir les travailleurs dans les processus de transformation industrielle.</p>
	<p>Faciliter l'emploi des femmes dans tous les domaines montants liés au développement durable et promouvoir l'égalité salariale homme / femme.</p>		<p>Gérer les impacts négatifs directs et indirects des activités primaires, secondaires et tertiaires polluantes ou productrices des déchets, sur les fleuves, lacs, océans.</p>
	<p>Développer des nouvelles politiques d'économie d'eau dans tous les domaines de la production nécessitant cette ressource.</p>		<p>Consolider l'importance économique des enjeux de la biodiversité, de la restauration et de la protection de la nature.</p>
	<p>Investir dans les énergies renouvelables et les mesures en faveur de l'efficacité énergétique afin de créer les emplois potentiellement induits.</p>		<p>Assurer les droits et les protections pour tous les travailleurs, indépendamment des modalités d'emploi, de sa race et son genre.</p>
	<p>Faire évoluer le modèle de production industrielle et les innovations technologiques / digitales pour maintenir une forte intensité d'emploi humain et une productivité responsable</p>		<p>Concevoir de manière partenariale les mesures de réaction économiques, sociales et environnementales à la crise, avec une forte participation des partenaires sociaux, afin de consolider la confiance et à élaborer des politiques équitables.</p>





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### CHÔMAGE – EXPÉRIMENTATION

L'expression « Territoires zéro chômeur longue durée » désigne une expérimentation initiée par l'État en 2011 et lancée en France en 2017, ayant pour but de lutter contre le chômage de longue durée à l'échelle de territoires.



#### DÉVELOPPEURS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

« Synapse », est un réseau national des acteurs de l'écologie industrielle et territoriale (EIT), qui s'adresse aux animateurs locaux de démarches d'EIT : des animateurs en collectivités, en association d'entreprises ou zones d'activités, en chambres consulaires, en agence de développement économique, en syndicats de déchets, etc. Pilier de l'économie circulaire, l'EIT vise à optimiser les ressources sur un territoire (zone industrielle, agglomération...), qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises.



#### TOURISME ÉQUITABLE

Association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES), est engagée pour faire du voyage un levier de développement et de solidarité internationale, notamment grâce à son label « Garantie tourisme équitable et solidaire ». Ce dernier atteste que les opérateurs labélisés respectent les engagements de la charte du tourisme équitable et solidaire. Il est composé de 54 critères parmi lesquels la rémunération équitable et concertée pour chaque personne travaillant dans l'accueil des voyageurs, le financement de projets locaux répondant à l'intérêt collectif ou encore un encadrement des séjours fait prioritairement par des accompagnateurs locaux.



#### MICROFINANCES SOLIDAIRES

Depuis 2010, Microfinance Solidaire SAS (fondé par l'association « Entrepreneurs du Monde »), finance avec l'appui de l'Union européenne) la croissance et la consolidation d'entreprises sociales qui permettent aux plus démunis d'accéder à des services financiers et à des produits d'éclairage et de cuisson dans les pays en développement. Sont financés les fonds de crédit et les fonds de roulement des acteurs en lien avec la microfinance sociale et l'accès à l'énergie.



### Dans la région



#### ÉCONOMIE CIRCULAIRE SOLIDAIRE

Le programme « Les Boucles », lancé par la Métropole de Lyon, l'association Ronalpia et le groupe Suez, accompagne des entrepreneurs dans leur projet d'économie circulaire et solidaire. Fin 2021, 15 projets ont été sélectionnés : cinq en croissance et dix en création. Exemple : Minéka, qui démocratise le réemploi dans le secteur de la construction en collectant des matériaux issus de chantiers de la métropole.



#### CLUB D'ENTREPRISES SOLIDAIRES

Entre 2019 et 2022, diverses conventions ont été signées dans le département de l'Isère, dans le cadre du dispositif « La France une chance, les entreprises s'engagent ! ». Il réunit l'État, des collectivités territoriales, des acteurs de l'emploi et des entreprises, afin de favoriser l'emploi pour tous, mais

en particulier en faveur des publics les plus fragiles. Un club départemental des entreprises inclusives a vu le jour.



#### ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Dans la région Auvergne Rhône-Alpes, depuis le lancement de l'expérimentation de ce dispositif, de nombreuses villes sont habilitées (et d'autres sont en cours de candidature), comme par exemple : Villeurbanne, Thiers, Gerzat-Les Vergnes.



#### 32 HEURES

Yprema, entreprise industrielle du BTP d'une centaine de salariés, s'est convertie aux 32 heures depuis 1999 ou l'usine Bosch Rexroth, à Vénissieux, depuis 1998. D'autres ont sauté le pas plus récemment, sous diverses formes : ex. en 2021, IT Partner, ou le Groupe LDLC (vendeur en ligne d'équipements de haute technologie : basé à Limonest).



Technologiques  
propres

**Numérique**

Recherche-  
Développement

**Services  
financiers  
accessibles**

Filières  
industrielles  
vertes

**Diversification  
industrielle**

Procédés  
durables

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS D'INNOVATION RÉSILIENTE

**METTRE EN PLACE UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE,  
PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE  
ET ENCOURAGER L'INNOVATION**

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

### DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DURABLES, RÉSILIENTES ET ACCESSIBLES

En visant le développement économique et le bien-être, en mettant l'accent sur un accès universel à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

### CONCEVOIR UNE INDUSTRIALISATION MODERNE ET SOCIO-ÉCONOMIQUEMENT DURABLE

En augmentant nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut ; En modernisant/adaptant les infrastructures et les industries à un usage plus rationnel des ressources et en ayant recours aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement.

### ACCROÎTRE L'ACCÈS DE TOUTES LES ENTREPRISES AUX SERVICES FINANCIERS

En privilégiant cet accès (services financiers, prêts consentis à des conditions abordables) à des petites entreprises industrielles, et en les intégrant dans les chaînes de valeur et sur les marchés.

### RENFORCER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET PERFECTIONNER LES CAPACITÉS TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES

En encourageant notamment l'innovation et en augmentant les dépenses publiques et privées et en augmentant le nombre de personnes travaillant dans la recherche et le développement.





### 11% uniquement des habitants

n'ont pas utilisé internet au cours des trois derniers mois, en 2019.

### 80% des collectivités

interrogées estimaient que les outils numériques renforçaient la participation citoyenne.

**86%** des français étaient équipés d'un ordinateur début 2020, **77%** d'un smartphone, à **49%** d'une tablette.

**81%** de personnes connectées au haut débit en 2019 (contre 64% en 2010)

Près de **2%** du PIB est le taux d'effort de recherche en 2019 (taux similaire à la moyenne européenne) plein.

**246 000 entreprises** composent l'industrie manufacturière en 2018 (incluant micro-entreprises et micro-entrepreneurs), **27%** relèvent de l'agroalimentaire.

**71%** des très petites entreprises sont acceptés dans leurs demandes de crédit par le système financier

**600 000 acteurs** font de la déconstruction de bâtiments, sans nécessairement trier à la source et apporter en points de collecte (uniquement 2 000 points d'apports payants pour ces professionnels et 4 000 déchetteries municipales pour les déchets des petits artisans).

**1 million** de km de routes, **30 000 km** de rails, **8 500 km** de voies navigables, **13 grands ports maritimes** et **ports autonomes fluviaux** équipent la France en 2016.



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Les possibilités offertes par le PLU, PLU-i, pour la relocalisation ou localisation des petites industries d'innovation dans les villes.
- Bilan et évaluation des réserves du sol industriel dans les villes et dans les territoires ruraux, par rapport aux enjeux de résilience.
- Considération des mutations possibles des zones industrielles et d'activités économiques, préconisations de protection

- Lien entre industrialisation et innovation sociale productive/plein emploi à haute intensité en main d'œuvre.
- Mise en perspective/prospective de la vulnérabilité de l'économie face à la dépendance digitale.
- Mise en perspective des crises politiques, sanitaires, énergétiques, environnementales sur une industrialisation responsable et résiliente.

	<p>Insérer les publics vulnérables au sein des industries via le Responsabilité sociale des entreprises (RSE), clauses d'insertion, chartes de la diversité.</p>		<p>Développer des emplois industriels à haute intensité en main d'œuvre ; accompagner le renouvellement des territoires désindustrialisés et implanter des industries en milieu urbain ; aider aux démarches de RSE.</p>
	<p>Consolider la production de qualité des petites filières industrielles alimentaires, et la mise en marché aux coûts abordables ; contribuer à une meilleure nutrition des employés ; faciliter une distribution alimentaire sobre.</p>		<p>Intégrer de manière soutenable l'usine en ville (mixité fonctionnelle, réponses aux besoins urbains) ; limiter les nuisances industrielles en milieu urbain, et les risques industriels ; « verdier » les transports de marchandises.</p>
	<p>Renforcer et promouvoir la recherche et les industries des sciences de la vie et leur relocalisation (vaccins, médicaments, nutrition, oncologie...), prévenir les risques industriels et les accidents de travail (et d'autre type, ex. alcoolisme, drogue, ...), mesurer et limiter les émissions de polluants industriels.</p>		<p>Rationaliser et gérer durablement les matières premières ; favoriser la circularité industrielle (écologie industrielle, traitement, recyclage, et valorisation des déchets industriels).</p>
	<p>Former, informer et mettre en lien les jeunes et l'industrie (apprentissage, tutorats avec des seniors, « campus industriel », expérimentations et partenariats, soutien à l'attractivité des métiers, formation continue.</p>		<p>Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la production industrielle, et sa distribution ; décarboner la consommation énergétique direct ou indirecte de l'industrie.</p>
	<p>Promouvoir la mixité dans les métiers industriels et l'équité salariale ; faciliter l'émergence des crèches au sein des sites industriels.</p>		<p>Protéger les cours d'eau à proximité des sites industriels urbains et en milieu rural.</p>
	<p>Limiter les consommations en eau et les rejets des polluants dans les milieux aquatiques par les industries ; innover dans la production des systèmes de traitements et réutilisation des eaux usées.</p>		<p>Recourir à des procédés industriels respectueux de la biodiversité ; limiter l'émission de polluants.</p>
	<p>Développer l'efficacité énergétique et l'usage d'énergies renouvelables dans les process et bâtiments industriels ; structurer des filières locales d'énergies renouvelables ; développer les réseaux de chaleur industriels.</p>		<p>Informer et communiquer à destination des riverains, favoriser la participation des employés dans l'intégration d'innovation sociale dans l'industrialisation ; consolider les droits sociaux des travailleurs ; protection et sécurisation des sites industriels (hackers, criminalité, terrorisme...).</p>
	<p>Déployer des informations locales (plateformes ouvertes) sur l'accès aux emplois industriels disponibles ; améliorer les conditions de travail (ergonomie, temps de travail, repos, convivialité, etc.) dans l'industrie.</p>		<p>Économiser le foncier nécessaire pour l'industrie (sobriété ZAN) ; coopérer avec les pays du Sud dans le domaine de l'industrie écologique et relier les acteurs de l'industrie (Nord (Nord (Sud)) à travers la création de lieux et de temps de rencontre, partage d'expériences et technologie, réflexion et actions communes).</p>





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### PRÊTS VERTS

L'action de la Banque publique d'investissement BpiFrance s'oriente prioritairement vers les phases les plus importantes de la croissance des entreprises. Parmi son éventail de produits financiers, les « prêts verts » du Programme investissement d'avenir (700 millions d'euros) ont pour but d'améliorer les performances environnementales des entreprises.



#### CAMPUS D'INNOVATION ET INCUBATION

Lancé par l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le « Campus d'innovation pour la planète » est un espace de recherche participative, de formation, d'expérimentation, d'incubation et de diffusion des savoirs. Il facilite la collaboration entre les chercheurs, leurs partenaires publics et privés, les startups et les citoyens. Il a notamment permis la création d'un Fab Lab qui permettra de développer des basses technologies (capteurs sols et santé) très utiles pour le Sud, reproductibles et peu onéreuses.

#### TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Le projet #Rev3 est une dynamique collective lancée par la Région Hauts-de-France, afin de devenir l'un des territoires européens les plus avancés en matière de transition énergétique et de technologies numériques. Des outils d'anticipation ont également été conçus, comme la « Toile Industrielle® », développée par l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque, qui permet de représenter de manière graphique et numérique les principaux échanges et relations qu'ont développé les industries implantées sur le bassin d'emploi de Dunkerque, ainsi que leurs connexions avec le territoire.



#### ÉCO-ORGANISMES DE LA FILIÈRE DE RECYCLAGE DES DÉCHETS DE BÂTIMENT

Début 2021, « Valobat » concrétise la première candidature au rôle d'éco-organisme de la filière de recyclage des déchets du bâtiment en France, et est composé par 26 grands acteurs de produits de la construction, représentant 50% du marché. Le bâtiment génère 46 millions de tonnes de déchets par an, dont le coût de gestion actuel est de trois milliards d'euros.



### Dans la région



#### REQUALIFICATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE

Requalification de friches industrielles (Bosch/Serl - USIN) et accueil d'industries innovantes et non polluantes dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et à Vénissieux.



#### RELOCALISATION DES PRODUCTIONS

Chamatex Group, société ardéchoise spécialisée dans la fabrication de tissu technique, relocalise dans le même territoire une usine de chaussures de sport (ASF 4.0 /Advanced Shoe Factory) qui comprendra des méthodes de fabrications innovantes.



#### RECYCLAGE TEXTILE ET INDUSTRIE ADAPTÉE

Rattachée à une entreprise qui retraite des textiles usagés (BIC), Trimatex est une entreprise adaptée, localisée à Saint-Chamond qui trie les textiles qui seront valorisés par la suite dans des filières différentes.



Partage des richesses  
**Égalité des chances**  
 et des résultats

Accessibilité

**Revenus**

Fractures numériques

**Désert médical**

Migration

**Discriminations**

# POUR DES TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS MOINS INÉGAUX

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE TERRITOIRES ET EN LEUR SEIN

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

### FAIRE ÉVOLUER LES REVENUS DES PLUS PAUVRES

En faisant en sorte que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent progressivement plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.

### ÉGALITÉ DES CHANCES, AUTONOMISATION ET INTÉGRATION

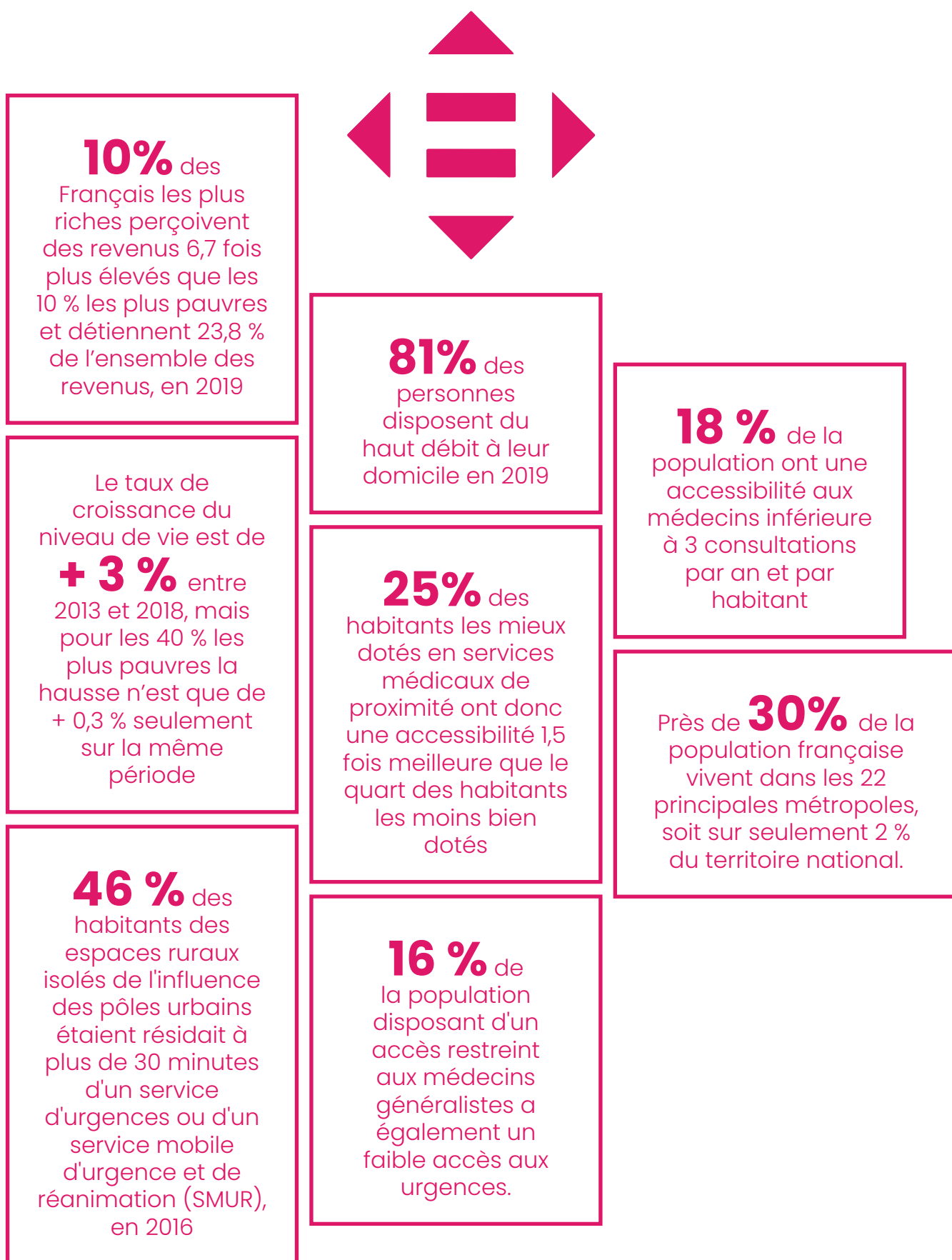
En assurant l'élimination des lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant les plus adaptées, notamment celles permettant d'accéder à des meilleurs salaires et à la protection sociale ; en favorisant pour tous l'intégration sociale-spatiale, économique et politique (tous âges, sexes, handicaps, races, appartenances ethniques, origines, religions, statuts économiques, lieux d'habiter, confondus).

### GOVERNANCE PARTAGÉE

En permettant que les territoires les plus vulnérables soient davantage représentés et entendus lors de prise de décisions dans les institutions politiques, économiques et financières afin qu'elles soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes ; et en permettant, une meilleure représentation citoyenne.

### MIGRATION RESPONSABLE

En facilitant la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.





## 10 INÉGALITÉS RÉDUITES



### Les aspects à prendre en considération

#### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Faire apparaître la dynamique des inégalités, par l'analyse des différenciations et des transformations dans le temps et dans les espaces.
- Analyser l'impact des logiques d'urbanisation différenciées sur la consolidation ou pas des inégalités.
- Repenser les nouvelles typologies des quartiers-territoires à la lumière des défis sociétaux, économiques et environnementales
- Faire un état des transformations socio-spatiales positives et négatives, et leurs facteurs d'évolution selon les impacts attendus des politiques, planifications, projets, etc.

	Faciliter des « conférences » locales, métropolitaines ou régionales - annuelles ou biennuelles – afin d'assurer la lutte contre la pauvreté et le développement équilibré des territoires.		Accélérer le déploiement du très haut débit dans tous les territoires pour lutter contre les « zones blanches » numériques, la rupture digital, « l'illectronisme ».
	Valoriser et accompagner les exploitations agricoles familiales et de proximité et les rapports complémentaires et équilibrés avec les dispositifs d'agriculture urbaine.		Mettre l'accent sur l'accessibilité spatiale et financière, des transports durables, et évaluer la pérennité des plateformes de mobilité ; et faciliter l'accès aux logements sociaux publics et privés.
	Reconsidérer le concept de services socio-sanitaires de proximité en tant que « bien commun » et service public pour tous, indépendamment de sa localisation.		Concevoir des réponses intégrant la gestion des déchets solides et liquides sous l'angle des inégalités environnementales et écologiques, afin de mieux répondre aux enjeux existant en termes de vulnérabilité et de durabilité.
	Refonder les politiques éducatives à la lumière des besoins de compétences dans le développement durable et des crises éducatives (manque de professeurs, manque de motivation professeurs – étudiants, etc.).		Développer une approche de justice climatique et environnementale, afin de comprendre (et proposer des actions) les interfaces entre changement climatique et activités humaines selon le capital éducatif, financier, social, etc. détenu, ou de leur position dans la société.
	Rendre visibles les inégalités socio-spatiales liées au genre, par la mise en évidence des mécanismes discriminatoires, afin qu'elles soient prises en compte directement dans les politiques, programmes et projets.		Construire des politiques permettant de protéger les habitants des côtes océaniques et insulaires, des déchets divers produits en amont.
	Visibiliser les inégalités dans la concentration des sources d'eau, de leur qualité / Lien avec les polluants utilisés dans la production agricole, avec les besoins productifs, etc.		Rendre de la charge environnementale qui serait supportée en premier lieu par des populations défavorisées et/ou minoritaires ou par des territoires souffrant d'une certaine pauvreté et exclusion de ces habitants, afin de caler des réponses justes.
	Rendre compte des besoins de traitement équitable de l'accès aux énergies à coût accessible et proposer des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique des ménages dans le périurbain et monde rural		Renforcer et accélérer l'équipement et l'accès aux services publics via un moratoire sur leur fermeture et d'instaurer un socle minimum de services publics, surtout pour les communes rurales ou périurbaines fragiles.
	Analyser l'impact du télétravail et d'autres formes de travail alternatifs (ex. 32h, travail coopératif, etc.) sur la vulnérabilité de certain type des ménages.		Promouvoir une meilleure coopération entre les métropoles et les autres territoires (communes, espaces ruraux, etc.) par la conclusion de contrats de réciprocité, par exemple ; et par un impératif de développement durable partagé.





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### RATIO SALAIRES / ÉGALITÉ

« Adage environnement » expérimente l'égalité des salaires (ratio limité entre ceux des dirigeants et de la moyenne salariale). Le ratio entre les salaires des dirigeants et la moyenne salariale est d'environ 3. En France, ce ratio peut osciller entre 1 à 104 selon les cas. Cette démarche s'inscrit dans la politique de RSE de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines.



#### CHÈQUE MOBILITÉ - JUSTICE SPATIALE

Le Conseil régional des Hauts-de-France expérimente depuis 2016 une aide de 20 euros par mois, pour intégrer les contraintes de mobilité de nombreux salariés modestes dépendants de la voiture et habitants à 20 km ou plus de leur lieu de travail (au lieu de 30 km à l'origine). Cette aide bénéficiera aussi aux parents de lycéens pensionnaires qui parcourent au moins 100 km par semaine pour déposer leur enfant en pension.



#### CONGÉS RESPONSABLES

Le « Congé solidaire® » est un dispositif qui permet à tout salarié de l'entreprise partenaire, de partir 2 semaines en volontariat sur son temps de congés en France et à l'international. Financé par l'entreprise du collaborateur partant en mission, les frais annexes peuvent ou non, être pris en charge par l'employeur (billet d'avion, déplacement pour la formation, visa, etc.). Le partenaire peut bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60% des montants versés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires (article 238 bis du Code général des impôts).



#### EAU SOLIDAIRE

Prévention - Assistance - Urgence, voici les trois volets complémentaires pour répondre aux besoins des usagers et des territoires au sein du programme « Eau solidaire » de Sedif (Service Public Eau francilienne) afin d'accompagner les usagers en difficulté tant sur les écogestes à adopter, que les aides financières permettant le paiement des factures ou les charges d'eau. En partenariat avec les associations de proximité, les communes et les bailleurs sociaux.



### Dans la région



#### DISCRIMINATIONS ET CITÉ

La Mission Égalité de la Ville de Lyon, en lien avec le MDEF et ALLIES PLIE de Lyon, développe une politique transversale contre les discriminations intitulée Egalycité. Mise en œuvre depuis septembre 2012, se développent des pratiques en faveur de l'égalité des chances et de traitement entre les femmes et les hommes, la réduction des écarts, la promotion de la mixité et la prévention des pratiques discriminatoires en milieu professionnel.



#### UNIVERSITÉ ET MIGRATION

En continuité des actions menées par le groupe de travail Réfugiés de l'Université Grenoble Alpes, une permanence d'accueil spécifique pour les étudiants et chercheurs migrants est tenue sur le campus de Saint-Martin-d'Hères Gières. Cela permet d'assurer au mieux les démarches administratives de séjour (visa) et le parcours d'orientation puis l'inscription.



#### MÉDECINS MOBILES

Contre les déserts, des cabinets médicaux mobiles rayonnent en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les territoires déficitaires. Il s'agit de « DOK'ICI », offre de santé mobile (petite camionnette très équipée) qui s'expérimente depuis 2019 : table d'examen, stéthoscope, toise, pèse-personne, point d'eau, échographe, électrocardiographe et défibrillateur. Conçu par l'Aceso, l'association gestionnaire de centres de santé pour omnipraticiens et soins de premiers recours.



#### LIEUX D'ÉCOUTE ITINÉRANTS

Dans la Loire, grâce à l'unité mobile de l'Udaf, l'École des parents et des éducateurs (EPE) propose des lieux d'écoute et de parole itinérants pour les parents et futurs parents du quartier Tarentaize Beaubrun de Saint-Etienne, en se déplaçant avec un camion aménagé au plus près des lieux de vie, en lien étroit avec la Cité éducative.





Urbanisme  
inclusif

**Transports  
sûrs**

Coûts  
abordables

**Développement**

Risques

**Logements  
pour tous**

Espaces publics

**Patrimoines**

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS URBANO-RURAUX EN ÉQUILIBRE

**VILLES ET ÉTABLISSEMENTS HUMAINS  
OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES**

## Les cibles à atteindre

**D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :**

### ACCÉDER AU LOGEMENT ET À LA MOBILITÉ POUR TOUS À COÛT ACCESSIBLE

En assurant le développement et l'accès de tous à un logement, des services de base, des espaces publics et des transports adéquats et sûrs, à un coût abordable et viable partout ; en assainissant les quartiers de taudis ; en améliorant la sécurité routière ; en particulièrement faisant attention aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

### DÉVELOPPER UNE URBANISATION DURABLE, RÉSILIENTE ET INCLUSIVE

En renforçant l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des tous les établissements humains (urbains périurbains et ruraux) ; et en réduisant l'impact environnemental négatif des villes par habitant (qualité de l'air, gestion notamment municipale, des déchets...).

### PRÉVENIR ET LIMITER L'IMPACT DES CATASTROPHES

En réduisant considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et en réduisant également le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimées en proportion du produit intérieur. Un accent sera mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

### PATRIMONIALISER LA CULTURE ET LA NATURE DANS LES TERRITOIRES

En renforçant les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



**Plus de 65 %**  
de la population  
est éligible au  
logement social  
en France

**81%** des  
déplacements sont  
individuels

**9%** est le taux  
d'artificialisation  
hexagonale en 2018,  
contre 5% en 1982

**40 000 décès**  
**prématurés** par an, soit  
9 % de la mortalité dans  
l'hexagone. La pollution  
par les particules fines  
émises par les activités  
humaines en est la  
cause.

**4,5**  
**millions** de  
logements sociaux  
sont disponibles,  
mais 2 millions de  
demandes sont en  
attente.

**31 %** des  
émissions  
nationales de  
GES sont issus du  
secteur transport,  
contre 25% pour le  
secteur du bâtiment

**1,4%** par an  
d'artificialisation,  
contre 0,5 %  
de croissance  
démographique,  
entre 2006-2015.

**55 000 ménages**  
reconnus  
prioritaires, sont  
en attente de  
logement depuis  
8 an.

**94 %** du  
carbone émis  
provient du  
transport routier

**9 %** de la  
surface agricole  
utile actuelle,  
seraient artificialisés  
d'ici 2060. Ce taux  
est équivalent à  
celui calculé entre  
1982-2018.



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Développement des méthodes d'implication citoyenne dans les processus de diagnostic, planification et gestion des projets.
- Développement des scénarii de développement durable « ascendant » (du quartier à la ville, et aux intercommunalités).
- Engager des réflexions sur les impacts sociaux et économiques du Covid sur la nouvelle vague des migrations résidentielles, et les effets sur le foncier accessible aux plus pauvres.
- Revisiter / re-évaluer le PLU-H / PLUi à la lumière de la crise du foncier, crise énergétique, transition démographique, « zéro artificialisation du sol » et du droit, etc.

	<p>Garantir l'accès des plus démunis à un logement adéquat, abordable et durable ; accompagner les plus pauvres pour limiter les freins à la mobilité.</p>		<p>Mobiliser l'innovation pour favoriser l'émergence de villes plus durables, des mobilités plus sobres, du patrimoine plus durable.</p>
	<p>Renforcer l'autonomie alimentaire des agglomérations urbaines, et garantir l'accessibilité alimentaire.</p>		<p>Promouvoir une planification intégrée qui garantisse la solidarité territoriale, dans tous les domaines (mobilité, habitat, espaces publics, culture...), développer une politique d'habitat abordable par tout et pour tous.</p>
	<p>Améliorer la qualité de l'air et réduire les accidents de la circulation en ville ; et augmenter l'activité physique par une mobilité active.</p>		<p>Réduire l'impact environnemental et la consommation de ressources naturelles des villes, par des habitat et mobilités sobres, du recyclage des matériaux (déchets constructifs, batteries, ...) ; et assurer une sobriété numérique.</p>
	<p>Éduquer et sensibiliser à la citoyenneté urbaine durable.</p>		<p>Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les plans et projets locaux, afin de réduire les déplacements en modes carbonés, la consommation des énergies dans les bâtiments et équipements, etc.</p>
	<p>Mieux prendre en compte la sécurité des femmes dans les lieux et transports publics ; prendre en compte la double charge de travail des femmes dans l'aménagement des habitats.</p>		<p>Articuler gestion des zones côtières et planification territoriale.</p>
	<p>Dés-imperméabiliser les villes et gérer les risques d'inondation en ville.</p>		<p>Limiter l'empreinte écologique de l'urbanisation, et préserver la biodiversité en intégrant le volet « verts » aux politiques d'habitat et de mobilité.</p>
	<p>Organiser la sobriété carbone des villes dans tous les domaines.</p>		<p>Développer une planification participative, le droit à la ville et à une mobilité inclusive ; réduire les violences et incivilités urbaines ; renforcer la sécurité routière.</p>
	<p>Promouvoir la transition écologique des territoires et l'économie « verte » ; développement d'entreprises locales.</p>		<p>Mobiliser tous les acteurs dans les projets locaux, dont les Agendas 2030 locaux ; favoriser les échanges et collaborations à l'international dans les villes durables.</p>

## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Avec plus ou moins de succès (financiers et concernant l'offre), la gratuité totale concerne environ 35 villes en France, dont Calais, Libourne, Niort, Aubagne, Gap, Porto Vecchio, Puteaux. Montpellier teste la gratuité dans sa métropole le week-end, pour l'étendre par la suite. En tout, ce sont 35 villes françaises qui sont concernées, d'après le recensement fait en 2019 par l'Observatoire des villes du transport gratuit.



#### ACCOMPAGNEMENTS FINANCIERS - MOBILITÉ DURABLE

L'Eurométropole de Strasbourg a mis en place des dispositifs permettant à tous les habitants, sous conditions de revenus, de bénéficier de solutions de mobilités durables. Il s'agit des aides à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre (automobile, deux-roues ou trois-roues) ainsi qu'un « compte en mobilité » pour accéder à un bouquet d'offres de mobilités. Un conseil individualisé et gratuit (et obligatoire) a été aussi mis en place afin de trouver des solutions décarbonées aux déplacements.



#### PENSION DE FAMILLE

Elle constitue un des piliers du plan « Logement d'abord ». En 2019, le ministère du logement fait paraître, avec l'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo), un « guide de la pension de famille » à l'usage des professionnels et des acteurs locaux » pour les aider à créer et gérer ces structures. Elles sont constituées d'environ 25 logements pour des personnes seules (à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, voire de fragilité psychologique, souvent ayant eu d'expériences de rue) avec une vie collective.



#### LOGEMENT SOCIAL ET ALZHEIMER

Début 2022, Angers Loire habitat et France Alzheimer 49 ont signé une convention pour la réalisation du programme Odysée, 6 logements dédiés à des couples dont l'un des membres est atteint de la maladie d'Alzheimer et 1 logement pouvant être transformé en local dédié à la vie sociale. Ce programme s'inscrit dans un projet plus large d'habitat inclusif, intergénérationnel et participatif porté par le bailleur social. En attendant la livraison, le bailleur s'est déjà engagé auprès de l'association en proposant un local de répit à destination des malades et des aidants et en louant au fur et à mesure de leur libération des logements bien situés.



### Dans la région



#### PARKINGS - RELAIS SOUS CRITÈRES

A Vienne, l'accès au parking relais de la gare se fait selon divers critères : lieu de résidence, distance parcourue, et desserte en transports en commun.



#### ZONES À FAIBLE EMISSIONS

Dans la Métropole de Lyon, il existe une première « Zone à Faible Emissions / ZFE » (quasiment tout Lyon, les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard périphérique et l'ensemble de la commune de Caluire-et-Cuire), dans laquelle il est interdit de circuler et de stationner tout véhicule de transport de marchandises ayant des vignettes Cri'Air 3, 4 et 5, ou non classés. Par ailleurs toute la ville de Lyon, est passé à 30 km/h.



#### FONCIÈRE SOLIDAIRE ET RURALE

La Société en Commandite par Actions / « Foncière solidaire Villages Vivants », est née de la fusion de

quatre sociétés coopératives (Villages Vivants, Plateau urbain, Le Sens de la Ville et le Groupement régional alimentaire de proximité / GRAP), et de deux banques, la Banque populaire Auvergne-Rhône-Alpes et le Crédit coopératif. Gérée et pilotée par la société coopérative Village Vivants, elle a pour ambition de revitaliser les territoires ruraux, en rachetant des locaux, en les rénovant et en les proposant à la location (loyer adapté et progressif) à des acteurs dans le champ de l'économie sociale et solidaire, dans les villages ou des petites villes. Des *crowequity* sont aussi expérimentés.



#### PATRIMONIALISATION MONDIALE

Le territoire du Beaujolais fait désormais partie du réseau Unesco Global Geoparks : 140 territoires à la géologie exceptionnelle à travers le monde et le 7<sup>e</sup> en France. Un plan d'action 2019-2022, a été élaboré, et il contient 4 axes de travail, traitant de : géotourisme et développement durable, éducation / médiation scientifique par l'immersion et l'exploration, recherche et protection des géo-patrimoines, et rayonnement national et international.



Gestion durable

**Gaspillage**

Déchets

**Réduction**

Traçabilité

**Recyclage**

Économie  
circulaire

**Circuits courts**

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS URBANO-RURAUX EN ÉQUILIBRE

**FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES VILLAGES SOIENT  
OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉILIENTS ET DURABLES**

## Les cibles à atteindre

**D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions  
pour permettre de :**

### GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES ET TOUTES LES AFFECTATIONS METTANT EN PÉRIL LA NATURE ET LA SOCIÉTÉ

En utilisant de manière rationnelle les ressources naturelles (eau, nature), et en instaurant une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et en réduisant aussi leur déversement dans l'air, l'eau et le sol.

### RÉDUIRE LE VOLUMEN DES TOUS LES DÉCHETS

En réduisant de moitié le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation, ainsi que les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ; et en réduisant aussi la production des autres déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

### ASSURER LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES, DES COLLECTIVITÉS ET DES CITOYENS

En encourageant tout type d'entreprises, à adopter des pratiques viables ; en promouvant des pratiques durables des collectivités dans le cadre de la passation des marchés publics ; puis en faisant en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable.



**175** ressourceries /  
recycleries en France

**96** projets  
« d'économie  
industrielle et  
territoriale » permettent  
d'optimiser les  
ressources présentes  
(énergie, eau, matières,  
déchets, équipements,  
expertises).

**20 %** des aliments  
sont gaspillés en  
France soit 150 kg  
par an d'aliments  
invendus ou achetés  
mais pas totalement  
consommés.

**5,1 tonnes**  
de déchets par  
habitant en 2018.  
Les deux tiers de ces  
déchets sont recyclés.

**79%** de déchets  
dangereux traités  
en France

**+20 %** de  
progression des ventes  
de produits biologiques  
en France entre 2015  
et 2016, (selon l'Agence  
bio, 2018)

**13,5 tonnes** par  
habitant, c'est l'empreinte  
matières (combustibles  
fossiles, minéraux métalliques  
et non métalliques, biomasse)  
permettant de satisfaire la  
consommation finale du pays.



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Les modes de consommation (des ménages, entreprises) et de production actuelle qui caractérisent les territoires : les besoins d'adaptation selon les impacts observés (confinement Covid par exemple) ou perçus en ce qui concerne les déchets, la contamination, etc.
- Identifier les « points clés » de la chaîne de valeur qui, modifiés, ont le plus de chance d'améliorer l'impact environnemental et social du système territorial analysé dans son ensemble.

- Comprendre les actions des entreprises et comment elles peuvent également utiliser leur capacité d'innovation pour élaborer des solutions qui autorisent et motivent les individus à mener un style de vie plus durable, réduisant les impacts et améliorant le bien-être.
- Analyser les acquis territoriaux dans le domaine des évolutions des pratiques des ménages quant à la réduction des déchets.

	Favoriser l'accès des plus pauvres à une consommation et une production durable.		Développer la durabilité des entreprises et les éco-technologies.
	Réduire les déchets alimentaires et les pollutions d'origine agricole.		Réduire et leur gestion les inégalités entre les consommateurs et producteurs.
	Réduire les rejets de substances chimiques dangereuses et médicaments dans les milieux.		Réduire l'impact environnemental et la consommation de ressources naturelles des villes.
	Éduquer et sensibiliser à des modes de consommation sains et en harmonie avec la nature.		Impliquer entreprises et consommateurs pour le climat : atténuation et adaptation.
	Développer l'égalité femmes hommes dans le monde du travail.		Exploiter de manière durable et respectueuse les ressources marines.
	Utiliser l'eau de manière plus efficace et améliorer sa qualité.		Exploiter de manière durable et respectueuse les écosystèmes.
	Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles Réduire et leur gestion.		Promouvoir la transparence et l'équité des chaînes d'approvisionnement.
	Réduire l'empreinte matérielle par unité de PIB.		Favoriser le dialogue consommateurs – producteurs pour des productions plus durables ; favoriser les coopérations internationales pour des modes de production durables.





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### FORMATION ET ACCOMPAGNEMENTS SENSIBLES

L'Association ZACK (Paris) vulgarise, sensibilise, informe et éduque à l'économie circulaire et aux problématiques écologiques. L'objectif est de prouver que le déchet est une denrée économique valorisable. À part les cours d'éducation autour de la consommation responsable dans les lycées et les collèges, l'association met également en place un projet de Chaire Académie pour former les managers à l'économie circulaire et transformer les entreprises de demain.



#### CHARITÉ LOCALE – INTERNATIONALE RESPONSABLE

Depuis plus de 3 ans, la Fédération « Humana For People », et particulièrement « Humana France » promeuvent la récupération de vêtements et la mode responsable. Elle collecte les textiles usagés, les met

en vente dans ses friperies et reverse les bénéfices à des œuvres caritatives. Avec « Humana People to People/Congo », se développent des projets, tels que le développement des secteurs éducatif, agricole et de développement durable, principalement dans les zones rurales isolées du pays et dans les quartiers défavorisés de Kinshasa.



#### MARCHÉS FORAINS SOLIDAIRES

L'association « La Tente des glaneurs », à Grenoble, lutte contre le gaspillage alimentaire tout en aidant les plus démunis. Sa démarche : récolter les fruits et légumes invendus des marchés de l'Estacade et de Saint-Bruno, trier et redistribuer gratuitement aux personnes en précarité alimentaire. Cela permet aux commerçants de réduire leur volume de déchets tout en ayant une action environnementale et solidaire et aux personnes accueillies de partager un moment convivial.



### Dans la région



#### RECYCLAGE DES MATÉRIAUX ISSU DES CHANTIERS

A Villeurbanne, Minéka est une entreprise qui démocratise le réemploi dans le secteur de la construction en collectant des matériaux issus de chantiers de la métropole. La collecte se fait auprès des professionnels du BTP (matériaux de construction, déconstruction, fin de série...). La distribution est pour tous les publics sans exception. La facilitation à moitié prix se fait dans un cadre solidaire. Dans la Métropole de Lyon, près de 850 000 tonnes / an de déchets sont produits. Le premier producteur est le secteur du BTP.



#### DU SUCRE ET DES ABEILLES

Dans le Puy de Dôme, à l'initiative de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Allier et de l'Association Auvergne Qualité Production, le Comptoir européen de la confiserie offre les poussières de sucre émises pendant la production des pastilles Vichy à des apiculteurs locaux. Ce sucre sert à nourrir les ruches en période d'hivernage à raison d'une quinzaine de tonnes par an. Ce partenariat permet aux apiculteurs des économies d'achat de matière première, et au Comptoir européen d'effectuer une économie en termes de traitement de déchets.



#### ÉNERGIE – TRAITEMENT DES EAUX USÉES

En Saône-Beaujolais, le Syndicat de traitement des eaux usées Saône-Beaujolais récupère, via le Centre intercommunal de traitement de l'eau (CITEAU), la chaleur des effluents traités en sortie de la station d'épuration de Belleville pour chauffer des bâtiments et produire de l'eau chaude sanitaire via une pompe à chaleur. La station alimente, depuis 2014, la première tranche d'un projet immobilier BBC (Bâtiment Basse Consommation) de 9 000 m<sup>2</sup> baptisé « La Villa Durabo », soit 88 logements. Ce système permet de récupérer 274 MWh, soit 80 % des besoins en chaleur de « La Villa Durabo » et d'éviter 73 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



#### DOGGYBAG À LA FRANÇAISE

Bien qu'obligatoire depuis 2021, et encore peu développé, c'est La Brasserie des Arcades / Tournus, dans le Nord-Isère, qui propose dès 2014, le Gourmet Bag© (le « doggy bag à la française ») afin de limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants et de démocratiser cette pratique. Cette brasserie propose, en plus de sa démarche d'achats responsables, des sacs gratuits pour remporter vins et mets non terminés. Un partenariat existe avec l'Ademe, Chambre de commerce et d'industrie Nord-Isère.



**13** MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



Empreinte  
carbone

**Résilience**

Justice  
climatique

**Adaptativité**

Politiques  
climatiques

**Catastrophes  
naturelles**

Émission de  
GES

**Mitigation**

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS DECARBONÉS

**PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER  
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS  
RÉPERCUSSIONS**

## Les cibles à atteindre

**D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour  
permettre de :**

### DEVENIR RÉSILIENTS ET ADAPTATIFS

En renforçant partout, la résilience et les capacités  
d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes  
naturelles liées au climat.

### CONCEVOIR DES POLITIQUES AD HOC

En incorporant des mesures relatives aux changements  
climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification  
(locale, régionale, nationale).

### DISPOSER DES CONNAISSANCES ET DES CAPACITÉS D'AGIR

En améliorant l'éducation, la sensibilisation et les capacités  
individuelles et institutionnelles en ce qui concerne  
l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation  
de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes  
d'alerte rapide.



**L'empreinte carbone/habitant** pèse d'environ **10 tonnes (teq)** en 2019, contre près de 12 tonnes en 2010.

Près de **6,2 tonnes (teq)** d'émissions de gaz à effet de serre, sont produits par chaque habitant par an.

**0,7%** est le **taux de particules fines** dans les grandes villes **en 2019**, contre 31% en 2011 (taux qui se rapproche de ceux observés dans les villes moyennes).

**-5 à -15%** de **baisse des émissions carbone entre en 2020** engendré par la crise liée à la Covid-19. L'objectif de baisse de 40% entre 1990 et 2030 du total des gaz à effet de serre est loin d'être réussie.

**-2%** des **émissions de GES de 2%** en moyenne/an entre 2004 et 2014 mais entre 2014 et 2019 la réduction s'est atténuée à **0,6% par an**. La France présente toutefois l'un des niveaux d'émissions les plus faibles parmi les pays développés.

**Près de 110 grammes de CO2** se dispersent en 2018 à chaque kilomètre réalisé par un véhicule (contre 114 en 2015).

**+9%** d'émissions de GES par le secteur des transports, entre 1990 et 2019, tandis que les émissions des autres secteurs sont, au contraire, en baisse.



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- S'assurer de la compréhension analytique et programmatique des concepts de « résilience », « adaptabilité », durabilité, et de leurs impacts dans les propositions impliquant des changements de pratiques et de politiques.
- Analyser les capacités techniques, financières, politiques des collectivités, permettant la mise en œuvre de changements dans leurs pratiques de mise en œuvre des politiques sectorielles, impactant négativement le changement climatique.

- Dans la phase de proposition de normes, de projets, etc., mettre en lien la question de l'équité et de la justice climatique, avec les inégalités de développement territorial, social, technologique, économique.
- Intégrer dans les phases de diagnostics, les diversités culturelles et générationnelles qui pourraient aider ou freiner les axes de travail qui pourraient être proposés.

	<p>Réduire la vulnérabilité des populations les plus pauvres face aux conséquences des changements climatiques et développer des planifications socio-climatiques...</p>		<p>Faciliter la transformation bas carbone des infrastructures et des réseaux (transports, communication...) et transformer l'industrie par l'innovation technologique durable et résiliente...</p>
	<p>Développer une agriculture bas carbone et résiliente aux aléas climatiques pour assurer la sécurité alimentaire et protéger l'agriculture familiale nourricière...</p>		<p>Affirmer l'équité et la justice climatiques dans toutes les planifications territoriales liés à la lutte contre le changement climatique, en incluant la question migratoire, ...</p>
	<p>Limiter la propagation des maladies à vecteurs (dengue, chikungunya) et celles causées par la pollution atmosphérique ; prévenir la mortalité liée aux canicules, inondations, glissements de terrains...</p>		<p>Favoriser le développement des villes et des villages, des quartiers (habitat, espaces publics, équipements), sobres en carbone, résilients ; et développer des modes de déplacements alternatifs accessibles à tous...</p>
	<p>Concevoir et mettre en œuvre des cursus éducatifs climat – société – territoires, dès le plus jeune âge, et aussi au sein de la formation continue des adultes, et dans toute démarche d'éducation populaire...</p>		<p>Favoriser la production et la consommation circulaire et la gestion/recyclage des déchets de toute nature...</p>
	<p>Impliquer les filles et les femmes dans les actions permettant de lutter et de s'adapter au mieux, contre les changements climatiques et les impliquer dans les décisions des politiques locales...</p>		<p>Préserver les capacités des océans, lacs, fleuves de régulation du climat, par une protection accrue...</p>
	<p>Limiter les impacts négatifs des changements climatiques sur les services d'assainissement, et aussi les impacts des comportements des ménages sur les ressources en eau...</p>		<p>Préserver les écosystèmes forestiers et leur biodiversité</p>
	<p>Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique, et développer les énergies renouvelables, afin de diminuer la production des gaz à effet de serre...</p>		<p>Mettre en dialogue la question du climat avec celles des « droits humains »</p>
	<p>Engager la transition vers une économie bas-carbone et l'innovation sociale, créatrice d'emplois et basée sur une croissance durable et partagée...</p>		<p>Mobiliser les acteurs publics et privés, les associations, les entreprises, pour concevoir de nouvelles formes de financement des changements des pratiques des citoyens, la création de fonds publics et privés pour innover dans les emplois verts...</p>





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### AGENDA 21 + 17 ODD = PCAET+

Perpignan Méditerranée Métropole dispose d'un « Programme ODD 2018-2024 » lié au Plan Climat Air Energie Territoires (PCAET). Il s'agit du résultat de la fusion de l'Agenda 21 et de la prise en compte de la matrice 17 ODD. Dans la même logique, la région Nouvelle Aquitaine a évalué et ajusté l'Agenda 21, et a produit « NeoTerra : accompagner et accélérer la transition » ; les dix ambitions qui composent ce néo-Agenda mixent les 17 ODD.



#### CLIMAT : UN ODD PRIORITAIRE POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS

La Banque des territoires considère l'ODD 13 parmi les six ODD prioritaires guidant le financement des actions. L'institution accompagne. Un des programmes financés : « Action cœur de ville ». Les autres ODD prioritaires sont les 7, 9, 10, 11, et 17. A l'exception des ODD 1, 2, 5, 16, la Banque des territoires des ODD significatifs.



#### VILLES RÉILIENTES

En 2014, Paris intègre le programme « 100 villes résilientes ». Initié par la Fondation Rockefeller, le programme offre un réseau d'échange d'expertise et des occasions d'amélioration continue de ses pratiques en gestion de risque, notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques. Quatre dimensions essentielles de la résilience urbaine sont considérées : la santé et le bien-être, l'économie et la société, les infrastructures et l'environnement, le leadership et la stratégie.



#### ENTREPRISES ET CLIMAT

L'Ademe a développé avec l'ONG anglaise Carbon Disclosure Project la méthodologie internationale Assessing low Carbon Transition (ACT) qui vise à évaluer la stratégie climat des entreprises. ACT leur permet ainsi d'identifier leurs points d'amélioration, d'impliquer leur personnel et de valoriser auprès de leurs partenaires et investisseurs leurs efforts en matière de réduction des émissions de GES.



### Dans la région



#### ÉDUCATION - CLIMAT - MÉTROPOLISATION

Initié en 2006, le « Plan d'éducation au développement durable » s'inscrit dans une dynamique de sensibilisation et de responsabilisation de chacun dans une démarche d'action écoresponsable. Actuellement l'orientation politique est désormais d'aller vers une transition environnementale pour favoriser la résilience du territoire. Le Plan soutient des initiatives d'engagement vers une transition écologique et solidaire émanant d'établissements scolaires (écoles-cycle 3 et collèges- cycles 3 et 4), de structures socio-éducatives (centres sociaux, MJC). Il sera revu en 2022.



#### BIENNALE POUR LA TRANSITION

La Ville de Grenoble se fixe l'objectif de tendre vers un territoire en transition, dynamique, résilient et solidaire. Elle organise depuis 2015 « La Biennale des villes en transition » afin de faire connaître les initiatives locales, nationales et internationales

prometteuses, de permettre la rencontre, d'apporter des connaissances sur les défis à relever, de réfléchir ensemble à des expérimentations, des solutions nouvelles et susciter l'envie d'agir.



#### CHAUFFAGE AU BOIS ET CITOYENNETÉ

La Communauté de communes Pays du Mont-Blanc est territoire pilote du projet européen BBClean, dont les objectifs sont de recréer un espace de dialogue et de confiance, assurer l'appropriation citoyenne de la problématique de la qualité de l'air, et améliorer les connaissances tous les enjeux de l'utilisation du bois-énergie. L'expérimentation auprès des citoyens et des décideurs des vallées alpines s'est faite à travers des outils innovants pour une prise de conscience de l'impact du chauffage au bois. La valorisation des actions existantes (éducation à l'environnement, ambassadeurs de l'air et de l'énergie, etc.), et l'appropriation par les habitants des connaissances sur les émissions de polluants atmosphériques du chauffage au bois, et des solutions existantes, ont été acquises.



Protection  
des espèces

**Pollution**

Littoral

**Réserves  
marines**

Déchets

**Acidification**

Surpêche

# POUR DES TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS PROTECTEURS DES OCÉANS ET DES FLEUVES

**CONSERVER ET EXPLOITER RAISONNABLEMENT  
LES RESSOURCES AQUATIQUES AUX FINS  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

### PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX

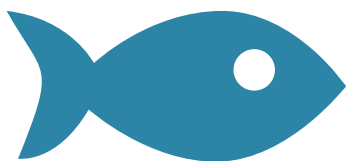
En renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation (acidification par exemple) et en prenant des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir leur santé et leur productivité. Cela implique de prévenir et de réduire la pollution de tout type, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.

### CONTRÔLER LA PÊCHE

En mettant un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et en exécutant des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques... Et en interdisant les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche.

### ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES INSULAIRES ET CEUX LES MOINS DÉVELOPPÉS

En leur faisant bénéficier des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.



**76 %** des milieux vivants aquatiques analysés entre 2013-2018 révèlent un état de conservation défavorable.

**75%** des déchets marins ; 94 % des estomacs d'oiseaux de mer du Nord en contiennent et 86 % des tortues marines les ingèrent en les confondant avec le zooplancton, selon le ministère de la Transition écologique en 2014.

**+ 9 %** d'augmentation de la pollution en milieu marin entre 2012 et 2017

**60 %** environ des 642 évaluations d'espèces vivantes dans les milieux aquatiques révèlent un état altéré contre un peu plus d'un quart présentant un état favorable entre 2013 et 2018.

**+24%** d'aires marines protégées en 2019, contre environ 1% en 2010.

**30%** des récifs coraliens en disparition en 2017, contre 36% en 2015.

Seuls 8 % des habitats et des espèces évaluées dans cette période présentent une amélioration par rapport à la période quinquennale précédente.

**30%** des récifs coraliens en disparition en 2017, contre 36% en 2015.

**17 millions** d'habitats et 9 millions d'emplois sont menacés par des risques d'inondations du fait du type d'usages des sols et de la disparition des terres (dont 1,4 million d'habitants du littoral).

**17 millions** d'habitats et 9 millions d'emplois sont menacés par des risques d'inondations du fait du type d'usages des sols et de la disparition des terres (dont 1,4 million d'habitants du littoral).





## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Considérer dans les études concernant les territoires bénéficiant des trames bleues (rivières, lacs, etc.) les impacts des activités productives et humaines in situ sur la dégradation en aval des territoires côtiers et des océans
- Évaluer la santé locale des fleuves, rivières, lacs, etc., et la part des pollueurs (agriculteurs, habitants, entreprises)

- Intégrer dans les plans et propositions des propositions d'initiatives éducatives et de sensibilisation autour des impacts directs et indirects des activités locales sur des territoires plus éloignés quant à la pollution des richesses aquatiques

	Formuler des politiques permettant d'intégrer les populations les plus pauvres dans les activités rémunérées de protection des milieux aquatiques		Accompagner et faire pression sur les industries et les entreprises productrices des déchets trouvés en amont et en aval des océans afin de se tourner vers des modes de production durables
	Protéger la pêche artisanale durable et l'accès à un marché au juste prix		Développer des politiques <i>ad hoc</i> pour accompagner des territoires subissant en aval de la pollution et des déchets affectant les milieux aquatiques de toute nature en provenance d'autres territoires
	Évaluer les impacts sur la santé de la consommation des poissons, pêchés de manière illicite		Accompagner les villes des fleuves, des lacs, des mers à développer un développement touristique durable, y compris en restreignant l'accès aux sites marins, côtes, berges...
	Favoriser des formations pour la gestion durable des milieux aquatiques de toute nature pour les habitants et pêcheurs		Mettre en place des politiques de « 0 plastique » afin de lutter contre la consolidation de la « soupe plastique marine » (composée de milliers de particules de microplastique), ingurgité par poissons, oiseaux, etc.
	Considérer les spécificités entre les hommes comme les femmes quant à leur vulnérabilité alimentaire face aux déchets, microplastiques et produits chimiques rejetés en mer.		Développer des sensibilisations sur le rôle des océans dans la régulation climatique et dans la production de la moitié de notre oxygène
	Consolider des politiques permettant d'intégrer la question de l'eau et la protection des milieux aquatiques, comme par exemple « Régénérer notre océan et nos eaux »		Assurer la mise en œuvre des actions et des projets permettant de mieux considérer la biodiversité aquatique dans les territoires fortement urbanisés.
	Protéger les océans et les mers des nouveaux « eldorados énergétiques »		Promouvoir le contrôle citoyen des pêches illicites
	Augmenter l'employabilité des femmes et leur protection sociale, dans le secteur de la pêche, ainsi que l'accès aux droits en matière d'équité salariale.		Intégrer dans les démarches de planification et dans la gestion des territoires de nouvelles démarches collaboratives inter-communales autour de la protection active des milieux aquatiques en amont et en aval





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### MONITORING

Le projet SIMEO – Station instrumentale de monitoring écologique dans l’océan – vise à développer une gamme de stations marines instrumentées flottantes (sur une même bouée autonome) dédiées à l’observation des vertébrés marins et de leur milieu (radar, sonar, système vidéo, etc.). Cela permet de réaliser des mesures en quasi-continu afin de constituer des données biologiques, météorologiques, physiques et d’exploitation, utiles dans le cadre d’études d’impact pour des projets d’aménagement (ex. parcs éoliens offshore, surveillance des Aires marines protégées (AMP)). Il s’agit d’un projet collaboratif porté par Biotop, en partenariat avec Nke Electronics, l’IRD, l’Ifremer, les pôles Mer PACA et Bretagne, Transfert LR et Oséo



#### SENSIBILISATION

Pour réduire ses émissions polluantes et supprimer les rejets directs ou indirects dans les cours d’eau (plastique, produits chimiques), la fondation Surfrider œuvre à la sensibilisation autour de cette thématique.

Elle coopère avec les collectivités locales du Golfe de Gascogne, concernant le projet Life LEMA, financé par l’Union européenne en 2016. Ce projet a été déployé sur le littoral franco-espagnol et encourage la recherche de moyens innovants dans le traitement des déchets flottants. Il a permis de soutenir les autorités locales pour la collecte des déchets en fournissant un « guide méthodologique et des outils intelligents » pour la gestion efficace des déchets aquatiques flottants. Par la suite, des processus de classification et de quantification des déchets ont été mis en place en 2017.



#### OCÉANS ET CLIMAT

La Plateforme Océan et Climat est née d’une alliance entre instituts de recherche, dont l’Ifremer et des ONG. Elle regroupe des organismes scientifiques, des universités, des associations, des fondations, des établissements publics, des centres de sciences, tous impliqués pour une meilleure prise en compte de l’océan dans les négociations climatiques. La plateforme propose des fiches scientifiques et de nombreuses informations pour mieux comprendre le rôle de l’océan dans le changement de climat.



### Dans la région



#### AGENDA 21 ET INDUSTRIES CHIMIQUES

Le territoire de la Vallée de la chimie, plateforme industrielle et économique de la Métropole de Lyon, dispose d’un Agenda 21, qui concrétise le projet de territoire qui vise à impulser et entretenir une dynamique de changement et de régénération du tissu économique dans un espace lié au fleuve Rhône. L’Appel des 30 est une initiative qui cherche à valoriser les gisements fonciers mobilisables de la Vallée de la chimie, pour y accueillir des activités innovantes de filières de toute nature, dont celles qui permettent de protéger le fleuve.



#### ÉDUCATION ET FLEUVES

Les « Péniches du Val de Rhône » est un dispositif pour une éducation au développement durable, basé sur une éco-citoyenneté. Le projet associatif concrétise un engagement dans quatre directions : engagement social et associatif, engagement éducatif et qualitatif, engagement citoyen et engagement partenarial. Une association large d’acteurs appuie ce dispositif : le

Graine, la Maison de l’Environnement, le Réseau École et Nature, l’Unesco, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, l’Agence de l’Eau Rhône Méditerranée Corse, la Draf, des lycées agricoles de l’Isère, la Savoie, la Haute-Savoie et la Drôme, le CNR, etc.



#### ASSAINISSEMENT - TRAME BLEUE

Dans le cadre des Contrats verts et bleus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui visent la préservation des corridors écologiques, le Comité intercommunautaire pour l’assainissement du Lac du Bourget (CISALB) s’est porté candidat pour animer un contrat sur le territoire du bassin versant du lac du Bourget en 2018. Un contrat a été signé en 2020 entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et une vingtaine de maîtres d’ouvrage (collectivités territoriales, associations) impliqués dans des projets de préservation et de restauration des continuités écologiques. Ce Contrat vert et bleu 2020-2024 rassemble trente-sept opérations émises par les collectivités et les associations, structurées autour de cinq objectifs stratégiques, dont la gestion et restauration des milieux humides et aquatiques.



Écosystèmes

**Biodiversité**

Restauration

**Préservation**

Ressources

génétiques

**Gestion des**

**forêts**

Nature et

patrimoine

**Paysage**

Dégradation

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS RESPECTUEUX DU VIVANT

**PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES**

## Les cibles à atteindre

**D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :**

### PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES

En garantissant la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts (reforestation, reboisement, etc.), les zones humides, les montagnes et les zones arides...

### RÉDUIRE LA DÉGRADATION DES SOLS

En luttant contre la désertification, et en restaurant les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par cette désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols...

### PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

En mettant un terme à l'appauvrissement de la biodiversité, en protégeant les espèces animales / végétales menacées, et en prévenant leur extinction. Et aussi, en empêchant l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, et en atténuant les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, ...

### PARTAGER LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

En favorisant le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques, et en promouvant un accès approprié à celles-ci, ...

### INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ

#### DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

En intégrant la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification territoriale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, et dans la comptabilité locale-nationale, ...



**1 / 17**, la France est 1 des 17 pays megadivers, mais les  $\frac{3}{4}$  des habitats d'intérêt communautaire sont en mauvaise état



Près de **40%** du territoire hexagonal sont occupés par des zones naturelles, forestières, humides ou sous les eaux

**31%** de la surface nationale sont constitués des forêts en 2015, soit 10 % de la surface boisée européenne, dont 74 % appartient à des propriétaires privés

Moins de **2%** des aires terrestres hexagonales sont fortement protégées en 2019 (parc national, réserves naturelles, réserves biologiques, voire biotopes / géotopes avec un arrêté préfectoral de protection)

**20%** des habitats naturels sont en état de conservation favorable en 2018

**52%** du territoire métropolitain sont dédiés à l'agriculture, en 2018

**-39%** des espèces vivantes en milieu agricole depuis 1989, -14% entre 2014-2019

**28%**, taux moyen des espèces exotiques envahissantes dans l'hexagone, en 2018

**-24%** des espèces spécialistes de tout type (effectifs concentrés dans un seul habitat) depuis 1989

**710** est le nombre de sites aux sols pollués en 2015



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Mesurer de manière qualitative ou quantitative, l'évolution de la biodiversité et les perceptions citoyennes et politiques sur ces changements.
- Quantifier / qualifier la notion de « nature diversifiée », en tant que réalité et objectif.
- Considérer lors des étapes d'études et concertations, etc. les trois niveaux d'organisation de la biodiversité et le rôle de l'urbanisation ou des pratiques dans leur évolution, à savoir : diversité écologique (les écosystèmes), diversité spécifique (les espèces), et diversité génétique (les gènes).

- Concrétiser dans le processus d'étude ou de planification, l'importance économique directe de la protection / développement de la biodiversité (bois, aliments, médicaments...)
- Sensibiliser et augmenter la connaissance des citoyens sur les différents types d'écosystèmes et de leur interrelation avec eux au quotidien, afin de construire des politiques fondés sur l'empowerment : écosystèmes terrestres, écosystèmes aquatiques, écosystèmes mixtes (eau-terre) et aéroterrestres (air-terre), écosystèmes paysagers modifiés artificiels ou non naturels (créés par l'homme).

NB : les documents de planifications, plans et programmes font l'objet et d'un État initial de l'environnement et d'une évaluation environnementale.

	Garantir l'accès équitable aux ressources en limitant les pressions sur la biodiversité, ...		Limiter les pressions du développement industriel sur les milieux naturels, et protéger la biodiversité, ressource biologique et d'inspiration pour l'industrie (biomimétisme), ...
	Promouvoir l'agroécologie comme principe de base de l'économie agricole, ...		Mieux préserver le vivant au nom d'une égalité d'accès aux biens communs naturels, et réduire les risques écologiques des habitats accueillant des populations vulnérables, ...
	Réduire les décès et les maladies dues à la perturbation de l'environnement (enrayer les pollutions de l'air, de l'eau et du sol pour protéger l'ensemble du vivant), ...		Limiter l'empreinte écologique de l'urbanisation, en intégrant le vivant aux projets d'urbanisme (continuités écologiques, etc.), ...
	Sensibiliser et éduquer à la protection de la biodiversité et aux services qu'elle rend, ...		Intégrer le fonctionnement des écosystèmes à nos modes de production (pollinisation, dépollution, etc.) ; intégrer dans les consommations des critères de prise en compte de la biodiversité
	Promouvoir l'accès des femmes aux emplois de l'ingénierie écologique, et mettre en pratique le « care féminin » sur la nature, ...		Protéger et restaurer le vivant pour une meilleure résilience, faciliter l'adaptation aux changements climatiques des écosystèmes
	Préserver les écosystèmes aquatiques et assurer une gestion partagée des usages, ...		Protéger et restaurer les zones humides et les milieux aquatiques, préserver la biodiversité des espaces littoraux malgré les pressions anthropiques fortes
	Concilier à l'échelle du territoire les enjeux énergétiques et écologiques, ...		Assurer l'efficacité de la police de l'environnement et de l'évaluation environnementale, assurer un accès aux espaces naturels pour tous en réduisant les possibles conflits d'usage engendrés
	Intégrer la valeur de la biodiversité dans les modèles économiques durables, ...		Mobiliser tous les acteurs de la société, et leurs expertises, pour préserver la vie terrestre, et disposer d'objectifs ambitieux pour la convention de la diversité biologique





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### « FORÊTS ET PARTICIPATION CITOYENNE »

Besançon, « Capitale française de la biodiversité 2018 », est propriétaire de plus de 2 000 ha de forêts communales, base de la démarche participative « Besançon naturellement forestière ». Un temps de co-construction du document d'objectifs, et un autre de suivi de la rédaction et de la mise en œuvre du plan d'aménagement au travers d'une instance consultative particulière (« Le conseil de la forêt »), ont été développés en 2018, et cadre les 20 prochaines années à venir.



#### « LABEL VERT »

Le label FSC est une initiative de l'ONG Forest Stewardship Council / FSC®, présente en France depuis 2007. En associant entreprises, associations environnementales (dont le WWF) et représentants des droits sociaux, l'ONG certifie avec ce label indépendant l'application d'un cahier des charges de gestion responsable des forêts. En 2017, a eu lieu en France, la promulgation du premier référentiel technique métropolitain de gestion forestière FSC. Ce label concerne plus de 800 entreprises (chaîne de traçabilité) et 39 600 ha directement et indirectement concernés par ce label.



#### « PETITES VILLES BIODIVERSES »

Dotée d'un important patrimoine naturel, la commune de Morne - à - l'eu (Guadeloupe), a largement investi dans la connaissance de la biodiversité locale (inventaires, suivis, participation à des travaux de recherche, PLU biodiversifié...). Ce socle de connaissances a permis la mise en place de travaux exemplaires de restauration écologique des milieux dégradés (plage et ancienne décharge) en même temps que l'écoute des habitants, des agriculteurs.



#### « BANQUE DES SEMENCES FORESTIÈRES ET FRUITIÈRES »

En Guyane française, avec plus de 1500 essences d'arbres, il n'existait aucune graine ou plant d'essence forestière ou fruitière que l'on peut acheter chez un semencier aux Antilles, conduisant à une homogénéisation des productions. Naît ainsi un projet d'agroforesterie : une banque de semences d'essence forestière guyanaise et fruitière tropicale pour les besoins agroforestiers et sylvicoles, voire alimentaires.



### Dans la région



#### « INDUSTRIE ET BIODIVERSITÉ »

Depuis 2009, à Pérouges (Ain) s'est développée une expérimentation appelée depuis 2012 « Ecophilopôle » (auparavant Ecopôle). Sorte de lieu-laboratoire, permettant d'inventer des projets écologiques, pédagogiques, industriels, culturels, touristiques, agricoles...éco-responsables au bénéfice de la renaturation du site qui accueille l'expérimentation. Depuis 2015, l'Ecophilopôle ouvre ses portes une fois par an au grand public.



#### « CANOPÉE MÉTROPOLITAINE »

Via la Charte de l'Arbre, dispositif territorial partenarial de la Métropole de Lyon, signé par plus de 100 acteurs publics, privés et associatifs, le « Plan Canopée » constitue la proposition d'un cadre opérationnel commun pour fédérer l'ensemble de ces initiatives. Il propose 4 axes d'action et 25 actions concrètes pour permettre la déclinaison opérationnelle de la Charte.



#### « TRAME BLEUE »

Dans les Ardennes, depuis 2012 et jusqu'à 2023, s'est mis en place un chantier de restaurations des rivières. Porté par le syndicat mixte des Rivières du Beaujolais, le chantier vise à renforcer les populations locales d'espèces comme la lamproie de Planer, la truite fario ou même l'écrevisse à pieds blancs, etc.



#### « CAMPUS BIODIVERS PROTÉGÉ »

Fin juillet 2021, en accord avec l'Université Grenoble Alpes (UGA), la LPO labellisait "Refuge Collectivités", les 180 hectares du campus. D'une durée de 5 ans, cette labellisation vise à préserver et enrichir la biodiversité du site et à impliquer les étudiants et chercheurs grâce à la réalisation d'un diagnostic des espèces présentes et la mise en place d'aménagements et de modes de gestion spécifiques favorables à la faune et à la flore.





Participation  
**Gouvernance**  
 Transparence  
**Inclusion**  
 Insécurité  
**Criminalité**  
 Accès à la  
 justice  
**Institutions  
 exemplaires**  
 Droits  
**Justice**

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIF

PROMOUVOIR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES  
 AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions  
 pour permettre de :

### RÉDUIRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE ET DE MALTRAITANCE

En encourageant des politiques et des dispositifs prévenant, contrôlant et sanctionnant toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés, toutes les formes de maltraitance, d'exploitation, etc. dont sont victimes les personnes les plus vulnérables (enfants)

### RÉDUIRE NETTEMENT LA CRIMINALITÉ ET LES DÉLITS ORGANISÉS

En luttant contre les flux financiers illicites et le trafic d'armes, et contre toutes les formes de criminalité organisée ainsi que contre toute forme de corruption et de pratique de pots-de-vin

### PROMOUVOIR LA PARTICIPATION, LA GOUVERNANCE ET L'EXEMPLARITÉ DES INSTITUTIONS

En faisant en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions locales par une gouvernance multiniveaux ; en s'assurant de la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux





**68%** environ de de la population ont confiance en l'armée, la justice, l'école et l'hôpital en 2020. En chute d'un point depuis 2015.

**+13%** d'homicides entre 2014 et 2019



**3%** environ d'adultes ont déclaré être victimes de violences sexuelle et/ou physique en 2018

**55%** des personnes pauvres suivies par le Secours populaire en France en 2021 sont fréquemment à découvert. Dès le 15 du mois (47%). Ils sont d'ailleurs plus d'un tiers à connaître régulièrement la peur de perdre leur logement (37%).

**30%** des personnes prévenues pour répondre d'une infraction ou d'un délit sont parmi les détenus en 2018 (donc sans inculpation). +5 points depuis 2014.

**92%** des habitants ruraux trouvent leur village sûr contre 80 % dans les villes selon le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) en 2021

**90** villes et collectivités sont concernées en 2018 par les dispositifs de « budgets participatifs » (6 villes en 2014 et 80 villes en 2018), selon Le Monde / « Les décodeurs ».

**2%** des habitants en zone rurale auraient observé des phénomènes liés à des trafics ou d'autres formes de délinquance dans leur territoire, contre entre 5 et 7 % dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants.



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

■ Analyser les évolutions de l'insécurité, des violences réelles et perçues (délicts, trafics, pratiques, etc.) dans les quartiers, dans l'espace public... par les femmes et les personnes âgées et autres, afin de considérer ces situations dans les projets, les plans, etc.

- Prendre en compte les données et les informations issues des personnes ressources d'information sur les situations d'insécurité telles que les commerçants, les personnes âgées, les enseignants dans les écoles, les églises ...
- Assurer des démarches participatives et implicatives dès le diagnostic jusqu'au propositions des politiques publiques, de planification sectorielle ou intersectorielle et dans la programmation, ...

	<p>Élaborer des politiques prévenant, protégeant et sanctionnant les crimes et délits dans des territoires concentrant les populations vulnérables du fait de sa pauvreté</p>		<p>Assurer la protection des individus et des organismes face aux « crimes /délits » numériques (harcèlement, insultes, menaces, etc.)</p>
	<p>Protéger les droits des agriculteurs familiaux et les accompagner dans l'accès aux marchés alimentaires à des prix justes</p>		<p>Repenser les politiques foncières afin de diminuer les inégalités territoriales quant aux droits d'accès aux services et équipements de base</p>
	<p>Élaborer des politiques socio-sanitaires permettant l'accès aux soins, aux médicaments, aux vaccins à des prix accessibles</p>		<p>Concevoir une planification territoriale et réglementaire participative, inclusive afin de concrétiser le droit au logement et le droit à une mobilité pour tous à prix accessible</p>
	<p>Diminuer les inégalités dans l'accès à l'éducation de qualité en fonction des lieux de résidences des ménages</p>		<p>Assurer la création d'économies circulaires</p>
	<p>Protéger les femmes des crimes du fait de leur genre tant dans l'espace public que dans les espaces de travail et de résidence</p>		<p>Assurer l'accès aux droits pour une transition climatique juste pour des populations dans une capacité réelle de changer des pratiques</p>
	<p>Élaborer des politiques de protection de la ressource tout en facilitant l'accès raisonné à celle-ci à des prix justes pour les populations vulnérables</p>		<p>Renforcer la sensibilisation sur la protection des océans</p>
	<p>Prendre en considération la double précarité énergétique habitat – mobilité et faciliter le droit à une sobriété juste pour les ménages pauvres</p>		<p>Élaborer une planification bioclimatique participative et collaborative à toutes les échelles territoriales</p>
	<p>Promouvoir la création de fonds sociaux en lien avec la RSE facilitant la création d'économies sociales et solidaires, coopératives de services et de production des femmes, etc.</p>		<p>Formaliser des alliances multiples (citoyens, police, collectivités, planificateurs, architectes...) afin d'élaborer des stratégies pour éradiquer les situations d'insécurité localisée</p>





## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### DÉFENSE DES DROITS

Dès 2008, en France, il a été institué un « Défenseur des droits », institution indépendante qui a pour mission de défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et de permettre l'égalité de tous dans l'accès à ces derniers (au profit des jeunes, des seniors, des femmes victimes de violence, des migrants, des habitants de quartiers urbains sensibles, etc.). Il est mis en œuvre des modes alternatifs de règlement des litiges (la conciliation, la médiation). La loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique a permis de renforcer la protection des « lanceurs d'alerte » par la création d'un statut juridique



#### VIOLENCES ET FEMMES

La Région Sud (Provence Alpes Côte d'Azur) entend renforcer sa politique publique volontariste en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Un plan de lutte a été approuvé le 17 décembre 2021 autour de trois objectifs : alerter, accompagner et prévenir. Ce plan permet de mettre en place des outils d'accompagnement et de sécurisation et des actions de prévention des violences sexistes et sexuelles.



#### ÉCOUTE CITOYENNE

« Dis-moi tout ou presque » est un outil de consultation citoyenne par tirage au sort, mis en œuvre dans le Morbihan, à La Vraie-croix (1 471 hab.). Deux fois par an, le maire et un adjoint rencontrent une quinzaine d'habitants de la commune, tirés au sort sur la liste électorale. Ces rencontres permettent d'écouter les citoyens les moins au fait de la vie communale. Elles renforcent aussi le lien élu-citoyen et facilitent l'intégration des nouveaux habitants.



#### URBANISME PARTICIPATIF

La proposition d'organiser une résidence d'architecte est venue du parc naturel régional des Vosges du Nord auquel Sarre-Union adhère, dans le cadre plus général d'un programme de redynamisation des centres-bourgs. Invités à réfléchir collectivement à l'avenir du centre-bourg dans le cadre d'une résidence d'architecte, les habitants de Sarre-Union, dans le Bas-Rhin, ont proposé de créer un tiers-lieu, ainsi que des logements dédiés aux apprentis en alternance dans les entreprises industrielles du bassin. Le parc a recruté l'architecte sur concours, et a financé l'action. La commune s'est chargée de l'hébergement et de l'alimentation entre mai et décembre 2019.



### Dans la région



#### GRANDS ATELIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de penser sa mutation territoriale, la Ville de Saint-Fons dans la Métropole de Lyon, a mis en place conjointement avec UrbaLyon, trois grands Ateliers autour des 17 ODD et d'un Agenda 2030. Ces ateliers ont regroupé en 2018-2019 environ 160 représentants de l'Etat, de la banque des territoires, d'entreprises, de banques, d'ONG, d'associations d'habitants, de bailleurs sociaux, d'organismes de recherche, d'investisseurs, d'urbanistes, etc. Ils ont produit ensemble des cahiers de recommandations pour aller plus loin.



#### FINANCEMENTS INCLUSIFS

Après Villeurbanne et Grenoble, Lyon lance mi-mars 2022 le « Budget participatif ». Une enveloppe de 25 millions d'euros dont 12,5 millions seront dédiés les deux prochaines années aux projets des habitants. Au 31 mars 2022, deux semaines après l'ouverture du dépôt des idées, 153 propositions d'habitants de toute nature ont été recensées.

#### URBANISME RURAL PARTICIPATIF

Lancé en 2013 par le Syndicat mixte du Parc et ses partenaires, l'Atelier rural d'urbanisme des Volcans d'Auvergne (ARU) fait figure de pionnier au niveau national. Ce service propose aux collectivités un accompagnement technique gratuit dans le cadre de projets d'urbanisme : Plans locaux d'urbanisme (PLU), écoquartiers, revitalisation des centres-bourgs. L'ARU mobilise une quinzaine de partenaires du Puy-de-Dôme et du Cantal : Départements, Directions départementales des territoires, Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, Etablissement public foncier, Chambres.



## 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Transfert de technologies

**Coopération au développement**

Alliances

**Financements multiples**

Politiques cohérentes

**Harmonisation des normes**

Coalitions multi-acteurs

**Associativité**

# POUR DES TERRITOIRES ET DES SOCIÉTÉS EN COHÉRENCE

PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

### Les cibles à atteindre

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

#### DÉVELOPPER UN PARTENARIAT LARGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En encourageant des alliances multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

#### MOBILISER LA COLLECTE DE MULTIPLES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR AIDER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PARTOUT AVEC DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

En améliorant la capacité de collecte et de distribution de l'impôt et d'autres recettes locales, nationales et internationales (et des ressources financières supplémentaires de diverses provenances) au bénéfice du développement durable en général et de l'aide aux territoires plus fragiles en particulier.

#### RENFORCER LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE / TECHNOLOGIQUE ET LA RENDRE STABLE

En permettant les échanges visant l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation entre tous les territoires, et en partageant avec les territoires pauvres, des savoirs à des conditions favorables dans tous les domaines, dont l'informatique et les communications.

#### FACILITER LA CRÉATION DE RICHESSE DES TERRITOIRES PAUVRES ET L'ACCÈS AUX MARCHÉS

En accroissant les échanges de biens et d'équipements issus des territoires pauvres, et en veillant à appliquer des règles préférentielles aux produits provenant de ces territoires de manière transparente et simples.

#### MAÎTRISER LA DETTE NATIONALE, RÉGIONALE, LOCALE

En aidant les territoires les plus fragiles à développer des politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement.

#### METTRE EN COHÉRENCE LES POLITIQUES ET LA PLANIFICATION TERRITORIALE ET ASSURER LEUR SUIVI

En renforçant la cohérence des politiques de développement durable, et en renforçant la stabilité économique locale / national à travers cette cohérence ; en construisant des données de qualité et des indicateurs de progrès en matière de développement durable.



**1 253** établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité à fiscalité propre en France métropolitaine et les départements d'outre-mer (DOM) en 2021, pour 34 965 communes.

**21** Métropoles (+1 Métropole de Lyon) en 2021, contre 14 en 2017

**+30%** de croissance de l'aide publique au développement bilatérale entre 2014 et 2019

**70% des communes de 500 habitants** ou moins ont une situation financière "sans problème" en 2021 selon la Direction générale des collectivités locales.

**1/3** - la population française se distribue par tiers selon les EPCI : communautés urbaines et métropoles (34%), communautés d'agglomération (34%) et communes (32%).

**22,6 milliards** d'euros, est la somme d'argent géré par les communes de 3 500 habitants ou moins, soit près de 26% du montant total des dépenses des communes de métropoles. Ces communes accueillent un tiers de la population nationale.

**- 12%**, est le taux moyen de recul de l'épargne brute (entre 2019 et 2020) des 41 communes de plus de 100 000 habitants (hors Paris) et des 60 intercommunalités de plus de 200 000 habitants. Pour l'ensemble des communes, ce taux est de presque 8%, selon Bercy.

**x 2** Le « financement participatif en prêt » a doublé entre 2020 et 2021 selon Financement participatif France

**+84%** de croissance des crowdfunding en France en 2020. Cela représente près de 2 milliards d'euros collectés selon Financement Participatif France

**+ 153%** du PIB (produit intérieur public) est le taux d'endettement privé en 2019

















**+98%** du PIB st le taux d'endettement public en 2019



## Les aspects à prendre en considération

### DANS L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC...

- Considérer les niveaux d'autonomie financière des communes et leurs capacités d'investissement, avec ou sans endettement, pour le développement durable.
- Estimer les niveaux d'endettement et de surendettement des collectivités et leur fragilité à court, moyen et long termes, en matière d'investissement et de fonctionnement.
- Valoriser les niveaux d'associativité publique-privée – associative, les domaines d'action et les résultats afin d'évaluer le type de portage des projets et des actions à proposer.
- Évaluer les niveaux de développement technique, technologique, d'innovation sur lesquels repose (ou devrait reposer) le développement durable engagé.

	Développer des « banques sociales » communautaires afin de faciliter la financiarisation communautaire des projets / activités.		Mettre en œuvre des dispositifs publics -privés permettant le financement des infrastructures, y compris en mobilisant les systèmes « d'aide mutuelle sociale » (intégration des habitants).
	Etablir des alliances solides et équilibrées entre les agriculteurs familiaux d'alimentation et les démarches d'agriculture urbaine.		Créer des dispositifs permettant le transfert des connaissances technologiques et techniques autour du développement durable, entre territoires.
	Faciliter la co-financiarisation des mutuelles de santé municipales, de quartier, communautaires et l'accès aux médicaments /vaccins de base par un investissement multidirectionnel.		Promouvoir la planification durable des villes en rationalisant les investissements au bénéfice de l'accès à l'habitat pour tous.
	Promouvoir le financement public-privé des nouvelles formes de formation des jeunes et adultes aux métiers du développement durable (« Ateliers-Ecole municipales, Universités populaires, etc.).		Mettre en place des démarches de réduction des déchets à la source afin de faire baisser les taxes diverses (enlèvement – traitement...) qui pèsent sur les ménages.
	Encourager la création des fonds spécifiques d'entreprises – et leur défiscalisation – au bénéfice du développement d'activités technologiques par des femmes (RSE genré, par exemple).		Mobiliser les entreprises et les citoyens autour des défis permettant de lutter contre le changement climatique tout en créant de l'activité économique.
	Faciliter l'aide à l'investissement sur les réseaux d'eau et les stations d'épuration.		Cibler des financements spécifiques pour assurer le nettoyage des côtes.
	Créer une sorte « d'aide personnalisée pour le développement durable équitable, en cumulant et en complétant les aides sociales d'autonomie, en incluant les aspects tels que la précarité énergétique mobilité-logement, les aides alimentaires.		Faciliter les financements des « îlots de fraîcheur » et permettre de lutter contre le changement climatique tout en créant de l'activité.
	Mobiliser les systèmes de crowdfunding (associatifs et municipaux) dans les démarches de création d'entreprises, d'activités, d'économies sociales et solidaires, dans tous les domaines.		Assurer une forte participation citoyenne dans la construction des politiques sectorielles et intersectorielles.







## Des exemples pour vous inspirer



### En France



#### ÉPARGNE RESPONSABLE ET DURABLE

LITA.co (ou 1001pact) est un groupe créé en France en 2014, d'ampleur européenne. Il organise des levées de fonds pour des entreprises sélectionnées sur leurs perspectives de croissance, leur responsabilité et leur impact positif sur la société. Entreprise de l'économie sociale et solidaire, elle est labellisée entreprise solidaire d'utilité sociale et facilite les investissements des épargnes des particuliers.



#### RSE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Association multi-acteurs créée en 1992, l'Organisation pour le respect de l'environnement dans l'entreprise (ORÉE) fédère et anime un réseau d'acteurs engagés pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires. Elle accompagne et outille un réseau d'entreprises, collectivités, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels, autour des trois priorités : biodiversité et économie, économie circulaire et Reporting RSE/ESG en lien avec la réglementation française et européenne sur la publication d'informations extra-financières.



#### VILLE DURABLE ET PARTENARIALE

En trente ans, la ville durable de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) a fait émerger un nouveau modèle territorial, de l'abandon de l'extraction minière au développement durable, fondé sur trois leviers : la mise en récit du territoire et de ses spécificités ; l'implication des habitants, acteurs de leur territoire, co-concepteurs de l'action publique (programme « fifty-fifty ») ; des thématiques de développement durable : biodiversité, écoconstruction, écoactivités, écomobilité, écohabitat, agriculture, transition énergétique. Les 110 hectares de terrils se sont transformés en zones d'activités innovantes (centres culturels, entreprises, associations et centres de ressources régionaux...).



#### DÉCRYPTAGE PARTENARIALE DE L'ODD17

Le Comité 21 et ses six partenaires, Le Rameau, Cités unies France (CUF), la Conférence interrégionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA), Convergences, la Fonda et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ont lancé en 2019 des travaux autour de l'ODD17, concentrés sur deux objectifs : décrypter le contenu de cet ODD complexe et donner des clés pour décliner à son échelle et avec ses compétences les enjeux soulevés par le dernier ODD de l'Agenda 2030.



### Dans la région



#### GRANDS ATELIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de penser sa mutation territoriale, la Ville de Saint-Etienne dans la Métropole de Lyon, a mis en place conjointement avec UrbaLyon, trois grands Ateliers autour des 17 ODD et d'un Agenda 2030. Ces ateliers ont regroupé en 2018-2019 environ 160 représentants de l'Etat, de la banque des territoires, d'entreprises, de banques, d'ONG, d'associations d'habitants, de bailleurs sociaux, d'organisme de recherche, d'investisseurs, d'urbanistes, etc. Ils ont produit ensemble des cahiers de recommandations pour aller plus loin (les 17 ODD).



#### CULTURE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

La Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et l'Institut français ont renouvelé une convention triennale pour la période 2022-2024 pour la coopération et la mobilité des artistes et porteurs de projet artistiques et culturels lyonnais et métropolitains. L'ensemble des métiers culturels et artistiques est concerné par cet appel à Projets. Les disciplines concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage, le numérique (dont le vidéomapping) le sont aussi. Le développement des débats d'idées et les échanges intellectuels sont également intégrés.



#### INDICATEURS ET OBSERVATOIRE

L'Observatoire citoyen de la biodiversité Grenoble Alpes (OBIGA) a été récemment lancé par l'Université Grenoble Alpes (UGA), les scientifiques de l'Observatoire des sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG - UGA-Grenoble INP-UGA, USMB, CNRS, IRD, Inrae, Ifsttar) et notamment du Laboratoire d'écologie alpine (LECA - UGA, CNRS, USMB). L'objectif est que chacun prenne conscience de la richesse de l'environnement naturel qui l'entoure et le préserve en contribuant à OBIGA et à son atlas citoyen.

#### CONVENTIONS ADEME - ENTREPRISES - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce au partenariat entre la CCI Auvergne-Rhône-Alpes et l'Ademe, des entreprises sont accompagnées vers le développement durable, donc vers : produire mieux et de manière durable tout en faisant des économies. Cela concerne la consommation des ressources et des énergies, l'économie circulaire, l'optimisation des mobilités... Les actions d'orientation sont intégralement financées par la CCI et l'Ademe sur l'année 2021. Plus de 900 entreprises ont bénéficié d'un soutien pour lancer et optimiser leur transition écologique.



Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Sylvia Rosales Montano**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme